



UNIVERSITE DE TOAMASINA
FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
DEPARTEMENT DE GESTION



MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES DE GESTION

ANALYSE DE COMPETITIVITE DE L'HULE ESSENTIELLE DANS LE DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA

Présenté et soutenu par :

RAVERONIHANTA Angeline

Promotion : **2006-2007**

Option : Commerce Agro-industriel et Marketing

Sous la direction de :

Encadreur Enseignant

Monsieur ANDRIANTIANA Mouhajy
Enseignant Chercheur à
l'Université de Toamasina

Encadreur Professionnel

Monsieur RAZANAKOLONA Diny
Chef d'Antennes de l'OMEF
Régions Atsinanana et Analanjirofo

Date de soutenance : 11 Février 2010

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET ANALYSE DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE	10
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	11
<i>SECTION I. LOCALISATION</i>	11
<i>SECTION II. ASPECT PHYSIQUE ET ENVIRONNEMENTAL</i>	12
<i>SECTION III. CONTEXTE SOCIAL ET INFRASTRUCTUREL</i>	16
<i>SECTION IV. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ORGANISATIONNEL</i>	24
CHAPITRE II : ANALYSE DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE	35
<i>SECTION I. DESCRIPTION TECHNIQUE</i>	35
<i>SECTION II. PLACE DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE DANS L'ECONOMIE</i>	43
<i>SECTION III. ETUDE DE MARCHÉ</i>	47
PARTIE II : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE DANS L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL	59
CHAPITRE I : LES INSTITUTIONS ORGANISATIONNELLES	60
<i>SECTION I. LE RÔLE DES RÉGIONS ET SES DÉMEMBREMENTS :</i>	60
<i>SECTION II. LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL :</i>	60
<i>SECTION III. DÉVELOPPEMENT DU DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA À TRAVERS L'EXPLOITATION DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE :</i>	65
<i>SECTION IV. TYPE D'ORGANISATION APPROPRIÉ À L'EXPLOITATION DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE POUR LE CAS DU DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA</i>	67
CHAPITRE II : EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ET RECOMMANDATIONS	73
<i>SECTION I. EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DE L'EXPLOITATION DE L'HUILE ESSENTIELLE DANS LE DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA.</i>	73
<i>SECTION II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</i>	79
<i>SECTION III. RECOMMANDATIONS POUR LA PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE..</i> 83	
<i>SECTION V. INFORMATION SUR LA POSSIBILITÉ D'EXPLOITATION DE L'HUILE ESSENTIELLE DANS LE DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA</i>	85
CONCLUSION	88
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	90
LISTE DES TABLEAUX	103
LISTE DES CARTES ET FIGURES	105
TABLE DES MATIERES	106

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos vifs et sincères remerciements à toutes les personnes, qui nous ont aidé, sont citées ci-dessous pour leur étroite et précieuse collaboration à l'aboutissement de ce travail. Plus particulièrement à :

Messieurs;

-L' encadreur enseignant, ANDRIANTIANA Mohajy, Enseignant Chercheur et Chef de Département gestion de l'Université de Toamasina, qui a consacré leur précieux temps pour nous aider avec leur soutien et précieux conseil qu'il nous a apporté tout au long de notre travail ,

-L' encadreur professionnel, RAZANAKOLONA Diny, Chef d'Antennes de l'OMEF, qui a malgré ses lourdes occupations et ses multiples responsabilités n'a pas ménagé ses efforts pour élaborer ce mémoire.

- Nous sommes également reconnaissants envers le corps professoral de la Faculté de Droit, des sciences économiques et de gestion de l'université de Toamasina, principalement ceux qui se sont occupés de notre formation universitaire
- Nous tenons en outre, à exprimer notre gratitude à ceux qui, de près ou de loin d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.
- Nous sommes éternellement redevables envers nos parents pour les sacrifices qu'ils ont consentis et pour le soutien financier et moral qu'ils ont prodigués durant nos études. Qu'ils trouvent dans ce mémoire l'expression de notre indéfectible affection et, en partie, la récompense de leurs efforts conjugués.
- Enfin, ma gratitude revient à mon proche entourage, à ma famille, à mes amis et tous ceux qui m'ont aidé par leur gaieté et leur affection.
- Que tous ceux qui ont contribué, si minime soit-elle, à la réalisation du présent ouvrage trouvent ici l'expression de notre remerciement le plus sincère.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ACP : Afrique Caraïbes Pacifique
- AFNOR: Agence Française de la Normalisation
- AGOA : Africa Growth and Opportunity Act
- AMF : Accord MultiFibre
- BLU: Bande Latérale Unique
- BNI : Banky Nasionalin'ny Industria
- BOA : Bank of Africa
- CAPJ : Centre d'Animation et de Promotion des Jeunes
- CAPE : Comité d'Appui et de Pilotage pour la relance de l'Entreprise
- CEG : Collège d'Enseignement Général
- CHD : Centre Hospitalier de District
- CIRAD: Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
- COI : Commission de l'Océan Indien
- COMESA : Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
- CSB : Centre de Santé de Base
- CR : Commune Rurale
- CU : Commune Urbaine
- DSRP : Document de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté
- DOMSAT : Domestic Satellite
- EEM : Eglizy Episkopaly Malagasy
- EPP: Ecole Primaire Publique
- ESSA: Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques
- FASP: Fonds d'Appui au Secteur Privé
- FJKM : Fianganan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara
- FLM : Fianganana Loterana Malagasy
- FOB: Free On Board
- GTDR: Groupement des Travailleurs pour le Développement Rural
- INMARSAT: International Maritime Satellite
- IPPTE : Initiatives en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
- ISO : International Standard Organization

- JIRAMA : Jiro sy RAno MAlagasy
- LDI : Landscape Development International
- LTP : Lycée Technique Professionnelle
- MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- MEFB : Ministère de l'Economie des Finances et du Budget
- MICDSP : Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Développement du Secteur Privé
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ONE: Office National pour l'Environnement
- ONU : Organisation des Nations Unies
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
- OTIV : Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
- PEIII : Programme Environnemental phase 3
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PMA : Pays Moins Avancés
- PMI : Petite et Moyenne Industrie
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PRONABIO : Groupement professionnel des opérateurs en Agri-Business des Produits
Naturels et Biologiques de Madagascar
- SYPEAM : Syndicat Professionnel Aromatique et Médicinal de Madagascar
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- SADC : Southern African Development Community (Communauté de Développement
d'Afrique Australe)
- SGP : Système Généralisé de Préférence
- SIG : Système d'Information Géographique
- SWOT : Strengths Weaknesses Opportunities Threats
- TSA : Tout Sauf les Armes
- UE : Union Européenne
- USAID: Unated States Agency for International Development

INTRODUCTION

Madagascar, doté d'une potentialité particulière est reconnu comme un des pays les plus riches en matière de ressources naturelles. Cependant, comme toutes les autres populations des pays en développement, la majorité des malgaches sont pauvres. L'insuffisance du revenu des citoyens est à l'origine de cette malheureuse réalité.

En effet, le taux de sous-emploi est élevé. Il est estimé à 85% de la population active en 2000. De plus, le poids du secteur informel ainsi que la faiblesse du secteur privé formel engendrent une faible productivité nationale.

La situation dans le District d'Ambatondrazaka est un exemple réel. Si l'activité principale de cette région est l'agriculture, la pêche fluviale et la pêche continentale, ces activités ne génèrent pas de revenus permanents pour la population locale pendant toute l'année. La fermeture des pêches oblige la population à faire des activités illicites qui peuvent causer une énorme dégradation de l'environnement. L'identification des secteurs générateurs d'emplois et de revenus permanents, sera donc la meilleure solution pour permettre la résolution de ce problème.

Il est nécessaire d'établir une stratégie pérenne visant à réduire, voire à éradiquer la pauvreté. Etant donné que la majorité de la population malgache est paysanne, les actions à entreprendre doivent être en priorité en faveur du monde rural.

Le Gouvernement malagasy, à travers la Politique Nationale de l'Emploi, met en œuvre un projet basé sur la promotion et la création d'emplois productifs touchant surtout le milieu rural. Il vise à mener des études permettant l'identification des filières porteuses qui peuvent permettre à moyen et long terme le développement des régions.

En ce qui concerne la méthodologie, notre étude est basée sur l'enquête menée par l'OMEF auprès des ménages, des associations, des ONG et des entreprises dans le cadre de l'identification des secteurs porteurs d'emplois productifs et des études de compétitivité des filières et de la localité. Ensuite, des recherches auprès des bibliothèques, des services régionaux et des acteurs de développement ont été effectués. Enfin, les outils informatiques Excel et Words ont été utilisés pour le traitement et l'analyse.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le présent ouvrage intitulé :

« Analyse de compétitivité de l'Huile Essentielle dans le District d'Ambatondrazaka ».

La contribution de cette filière dans l'accroissement de notre réserve en devises est en effet un fait réel¹. Mais comment pourra-t-elle contribuer en même temps à la croissance de l'économie régionale tout en permettant l'épanouissement de la population locale, si nous prenons l'exemple du District d'Ambatondrazaka ? La présente étude essayera de donner une meilleure réponse à cette question.

La démarche à suivre comprend deux parties bien distinctes :

- La première partie représente la zone d'étude et analyse la filière huile essentielle
- La deuxième partie identifie les orientations stratégiques de la filière huile essentielle dans l'objectif de développement local.

¹ La valeur FOB des exportations en 2006 était estimée à 5693551219 Ariary selon le *MICDSP*

Cette première partie est destinée à la présentation générale du district étudié qui appartient à la région d'Alaoatra Mangoro. Le district d'Ambatondrazaka est doté de nombreuses particularités par rapport aux autres localités. C'est une région à forte potentialité économique.

Elle analyse le contexte socio-économique du district en vue d'identifier les potentialités et les contraintes globales dans le cadre de la promotion de la filière Huile Essentielle.

Le milieu physique et environnemental est favorable à l'agriculture et la population locale s'intéresse activement aux activités du secteur primaire. Les études récentes faites par l'OMEF ont permis l'identification de quelques filières porteuses. L'Huile Essentielle est parmi les filières retenues. D'autres filières telles que l'Apiculture, le Café ou le Foie gras sont aussi identifiées.

Cette présentation générale permet de apprécier globalement le contexte actuel du District. Ensuite, nous allons nous intéresser particulièrement à la filière Huile Essentielle.

PARTIE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET ANALYSE DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Section I. Localisation

La région d'Alaotra-Mangoro se situe dans la partie Est de Madagascar, dans la province de Toamasina. D'une superficie totale de 45 048 km², elle représente 58% de la superficie de la province de Toamasina. Elle comprend au total 71 communes et abrite le District d'Ambatondrazaka avec quatre autres dont Andilamena, Amparafaravola, Moramanga et Anosiben'Ala. Sur ces 71 Communes existants, 20 appartiennent au District d'Ambatondrazaka. Leur liste est représentée par le Tableau 1.

Tableau N° I : Superficies et Liste des Communes composant le District d'Ambatondrazaka

COMMUNES	SUPERFICIE : (Km caré)
Ambatondrazaka urbaine	9
Ambatondrazaka suburbaine	NI ²
Feramanga avaratra	176
Ambandrika	NI
Ampitatsimo	101
Ambohitsilaozana	134
Amparihitsokatra	NI
Ilafy	161
Ambatosoratra	250
Manakambahiny ouest	371
Andilanatoby	581
Didy	2581
Imerimandroso	545
Andromba	NI
Antanandava	NI
Manakambahiny Est	685
Antsangasanga	NI
Soalazaina	898
Bejofo	4
Tanambao Besakay	NI

Source : Monographie de la région d'Ambatondrazaka, 2008

² Non Identifié

Carte I: La région d'Alaotra Mangoro



Source : INSTAT, novembre 2008

Section II. Aspect physique et environnemental

II.1. Aspect physique

La région d'Alaotra Mangoro où est implantée le district d'Ambatondrazaka, est dotée d'un milieu physique plus ou moins favorable à l'agriculture. En effet, du point de vue de son relief et de son paysage, la cuvette d'Alaotra présente un vaste plateau intermédiaire d'une altitude moyenne de 700m. Toutefois, le phénomène de « lavaka »³ y est alarmant.

Quant au climat, la température moyenne annuelle de la localité est de 17,4°C. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1091 mm⁴.

En outre, son système hydrologique offre un réseau de nombreux cours d'eau. Les plus importants sont Sahabe qui se prolonge dans le lac Alaotra, Sahasomanga qui irrigue plus de 4000 ha de rizières et Maningory l'exécutoire du lac se rejetant dans l'océan.

³ « Le lavaka est une forme d'érosion hydrique très répandue, provoquant en aval l'ensablement des cours d'eau, des parcelles rizicoles et des infrastructures routières et hydrauliques ». (Département de géologie, ESPA, 1998)

⁴ MAEP, 2001.

Néanmoins, cette zone est critique par rapport au passage des cyclones, ce qui constitue un risque pour la production. De 1999 à 2001 par exemple, plus de la moitié des Communes de la région ont été touchée par le cyclone.

Tableau N° II : Température et pluviométrie moyenne annuelle dans la région

District / Rubrique	Température moyenne annuelle (°C)	Précipitation moyenne annuelle (mm)
Andilamena	15,9	920
Ambatondrazaka	17,4	1091
Moramanga	15,4	1626

Source : MAEP, 2001.

Tableau N° III : Part des Communes touchées par les cyclones de 1999 à 2001

District	Nombre communes : passage cyclone en 99/01	Nombre total communes	Pourcentage des communes touchées par des cyclones en 1999-2001
Andilamena	0	8	0,00%
Amparafaravola	6	13	46,15%
Ambatondrazaka	4	20	20,00%
Moramanga	18	21	85,71%
Anosiben'ala	9	9	100,00%
Nombre	37	71	
Pourcentage	52,11%	100,00%	

Source : Cornell University Ilo, 2001.

II.2. Situations environnementales

Les problèmes environnementaux de la région sont dus notamment aux feux de brousse, à la pratique du « tavy » et aux exploitations illicites et irrationnelles des produits forestiers. Ainsi, le Lac Alaotra, les Districts d'Amparafaravola, d'Andilamena et d'Ambatondrazaka subissent l'envasement et l'ensablement des zones de bas fonds. Anosibe An'ala rencontre une perte progressive de la biodiversité et une diminution de la couverture végétale forestière. Une exploitation minière incontrôlée marque le District d'Andilamena.

Toutefois, la région d'Alaotra Mangoro présente des richesses naturelles d'importance nationale telles que la Réserve Naturelle Intégrale de Zahamena d'une superficie de 22 000ha, la Réserve

Spéciale d'Analamazaotra Moramanga de 810ha, les Parc Nationaux Mantadia/Moramanga et Zahamena ayant respectivement une superficie de 15 500ha et de 42 000ha.

Pour Madagascar, la gestion durable des ressources naturelles et l'intégration de l'environnement dans les stratégies de réduction de la pauvreté figure parmi les grands objectifs du programme national sur l'environnement (PEIII), qui entame actuellement sa troisième phase quinquennale. Concernant la région d'Alaotra Mangoro, 35 Communes parmi les 71 appartiennent aux zones prioritaires d'intervention du PEIII : 13 communes d'Ambatondrazaka, 11 de Moramanga, 4 d'Amparafaravola, 4 d'Anosibe An'ala et 3 d'Andilamena.

En outre, depuis le mois de septembre 2003, le lac Alaotra est inscrit dans la Convention RAMSAR . Le site comprend les zones humides et les bassins versants, occupant 722.500 ha de superficie⁵. La convention a pour mission « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier »⁶.

II.3. Les opportunités liées au contexte physique et environnemental

Le tableau SWOT ci-dessous représente les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et menaces relatifs au contexte physique et environnemental de la localité étudiée. Le district d'Ambatondrazaka est en effet doté de quelques particularités par rapport aux autres localités. Pourtant, ces spécificités peuvent à la fois présenter des points positifs ainsi que des aspects négatifs pour le développement de la région.

⁵ <http://ramsar.org/sitelist.doc>

⁶ ONE, septembre 2003

Tableau N° IV : SWOT du contexte physique et environnemental de la région

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Cuvette d'Alaotra - Plateaux cultivables - Pluviométrie abondante - Température - Système hydrologique - Réserve naturelle permettant la protection de l'environnement, maintenant ainsi la fonction écologique des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques culturelles érosives (feux de brousse)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - 35 Communes appartenant aux zones prioritaires du PEIII (programme national sur l'environnement) - Inscription du lac à la Convention RAMSAR 	<ul style="list-style-type: none"> - Passage de cyclone - Ensablement causant une diminution de la production

Source : notre propre analyse, 2008.

L'objectif principal de notre étude est l'analyse de la compétitivité d'une filière afin de contribuer au développement du district d'Ambatondrazaka. Il s'agit à cet effet de profiter des opportunités qui se présentent et d'atténuer les menaces. Les potentialités physiques et environnementales caractérisées par l'existence des plateaux cultivables, par l'existence d'une pluviométrie abondante etc... doivent être prise en compte dans la conception des stratégies de développement du district. Il faut savoir les exploiter. Pour notre cas, la filière huile essentielle peut ne pas contribuer au développement de la localité si son exploitation n'est pas adaptée aux caractéristiques physique et environnementale du milieu (mauvais choix de la variété de culture, mauvais choix du terrain etc...). En outre, il faut savoir utiliser les ressources d'une manière optimale. La stratégie doit donc viser à profiter de ces atouts de manière à permettre, non seulement le développement de la seule filière Huile essentielle, mais celui de tous les secteurs existants dans le district d'Ambatondrazaka et qui pourront contribuer à l'accroissement de la productivité locale.

➤ *Atténuer les menaces, minimiser les faiblesses*

Pour atténuer ces faiblesses et menaces, il faudra promouvoir des modes de cultures autres que les feux de brousse permettant d'anéantir les phénomènes d'ensablement et d'érosion. C'est le cas par exemple des cultures pluviales en semi-direct initiées par le projet BV Lac Alaotra. Déjà à ce stade, la culture des plantes à huile essentielle peut être une solution permettant de résoudre ce problème de dégradation des sols. Concernant la biodiversité, un renforcement du contrôle de leur utilisation est nécessaire pour leur conservation. En fait, la biodiversité est l'atout important de l'écotourisme et sa conservation assure également le bon fonctionnement du système écologique.

➤ *Tirer profit des forces, exploiter les opportunités*

Puisque la région offre un milieu physique favorable à l'agriculture, le développement des filières agricoles dont la culture des plantes à huile essentielle est fortement recommandé. Ainsi, il s'agit de trouver les manières les plus rentables et rationnelles pour l'aménagement cultural des plateaux et de la cuvette, et pour l'exploitation du réseau hydrologique par la mise en place d'un système d'irrigation adéquate.

Section III. Contexte social et infrastructurel

III.1. Contexte social

III.1.1. Démographie

La région d'Alaotra Mangoro compte 978 272 habitants. Cet effectif de la population est relativement élevé. En effet, si la densité nationale est actuellement de 20.06 hab / km², la densité de la population sur l'ensemble de la région d'Alaotra-Mangoro est de 27.5 hab / km²⁷. Cette relative augmentation de la population n'est pas à craindre car la région a une potentialité agricole un peu plus élevée par rapport aux autres localités.

A cet égard, le déséquilibre vivrier pourra être évité si on arrive à renforcer les capacités de production intérieures. Le transfert de technologie est dans tout cela une étape très importante.

Selon l' INSTAT, le taux de natalité est élevé dans la région. Il est de l'ordre de 3.61%. Cependant, le taux de mortalité est de 0.72% et le taux d'accroissement démographique de 2,8%⁸.

⁷ INSTAT, Novembre 2004.

⁸ Idem

La taille moyenne des ménages dans la région d'Alaotra Mangoro est de 5.22.

En matière de ressources humaines, le District d'Ambatondrazaka manque encore de main d'œuvre qualifiée. Les activités que font la plupart des agriculteurs ont besoin d'être appuyées par des personnes provenant des autres provinces comme Antananarivo ou encore Fianarantsoa.

92% des chefs de ménages sont occupés par des activités⁹. Cette situation s'explique en fait par la prédominance des activités agricoles. Cependant, faut-il mentionner que la population d'Ambatondrazaka exerce en général ces activités sans que celles-ci soient vraiment professionnelles.

III.1.2. Pauvreté

Le degré de pauvreté est quasiment élevé dans la région. En se référant aux statistiques publiées par le projet ILO en 2000, 54.4 % de la population sont déclarés pauvres dont 47.4% sont catégorisés dans la classe des pauvres tandis que 7% dans celle des plus démunis ; 39.9% se trouvent dans la classe moyenne alors que 5.7% seulement sont riches¹⁰.

Les familles moyennes rencontrent des problèmes alimentaires seulement lors des années qualifiées de mauvaises comme lors des passages de cyclones, de sécheresse ou d'autres catastrophes naturelles. Les pauvres et les démunis constituant 54.4% de la population font face chaque année aux problèmes alimentaires notamment lors des périodes de soudure qui durent en général 5 mois/an.

III.1.3. Santé

D'une manière générale, la Région d'Alaotra Mangoro ne connaît autant de problèmes en matière d'infrastructures sanitaires. Chaque Commune a au moins un CSB 1 et ces centres sont en général des CSB publics. Pourtant, le nombre de Centres Hospitaliers sans ou avec Chirurgie est encore insuffisant par rapport au nombre de la population (voir tableau V). L'insuffisance en équipement et en personnel médical est également très remarquable.

Il est donc primordial de doter chaque Commune d'un Centre hospitalier avec du personnel médical qualifié comprenant des infirmiers, médecins, sage-femme et chirurgiens.

Un des plus graves problèmes menaçant la santé de la population d'Ambatondrazaka est la difficulté d'accès à l'eau potable. Seulement 51.91% de la population en ont accès (voir tableau X).

⁹ INSTAT.

¹⁰ Une personne est pauvre lorsque son revenu se situe en dessous d'un seuil minimum qui lui permet de faire face à ses besoins vitaux. Pour l'ONU, le seuil de pauvreté est fixé à 1\$ par jour.

Tableau N° V : Infrastructures sanitaires

Sous-Préfecture	CSB 1	CSB 2	CHD 1	CHD2	TOTAL
Anosibe an'Ala	16	5	1	0	22
Moramanga	34	10	0	1	45
Ambatondrazaka	31	15	0	1	47
Amparafaravola	17	11	1	0	29
Andilamena	17	3	1	0	21
Total	115	44	3	2	164
Pourcentage	70.12%	26.82%	1.82%	1.21%	

Source : Rapport Annuel des SSD / DIRDS Toamasina, 1999

III.1.4. Education

L'éducation est un facteur important dans la promotion du développement économique et humain. Elle possède un ensemble de caractéristiques qui font que l'on est en droit de la considérer comme un capital au sens économique du terme. Elle appartient au secteur clé dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Le gouvernement malgache a fixé trois principaux objectifs en matière d'éducation :

- Assurer l'éducation fondamentale à tous les malgaches « Education pour tous »;
- Préparer et valoriser les ressources humaines du pays;
- Assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux

Concernant la région Alaotra Mangoro, 73% des Communes sont dotées d'école primaire avec un taux moyen de scolarisation de 72% (filles et garçons confondus). Le taux de couverture pour l'enseignement secondaire est moindre et les élèves ont peu de chance de continuer jusqu'au lycée.

Tableau N° VI : Taux de couverture des établissements scolaires pour les 71 Communes de la région, en 2000

	Nombre communes	Pourcentage (sur 71 communes)
Ecole primaire	52	73,24%
Collège	38	53,52%
Lycée	6	8,45%

Source: Cornell University Ilo, 2001

Tableau N° VII : Taux de scolarisation dans la région

District	Taux de scolarisation	
	Garçon	Fille
Anosibe An'ala	74,14	73,44
Moramanga	69,18	71,52
Ambatondrazaka	75,53	76,99
Amparafaravola	73,17	75,21
Andilamena	69,17	66,36
Taux moyen	72,238	72,704

Source : Monographie de la région Alaotra Mangoro, 2008

Les résultats de l'année scolaire 2007/2008 concernant la réussite aux examens officiels ont montré un taux assez élevé pour le niveau primaire, et moindre pour les niveaux supérieurs. Les taux sont respectivement de 62.44% pour le CEPE, 37.2% pour le BEPC et 34.6% pour le BAC.

III.1.5. Sécurité

L'insécurité règne encore dans les communes du district d'Ambatondrazaka. L'enquête effectuée par *Cornell University* montre bien que les conditions de sécurité sont dans l'ensemble mauvaises.

Tableau N° VIII : Pourcentage global des conditions de sécurité dans le District d'Ambatondrazaka

Conditions de sécurité	Très mauvaises	Mauvaises	Moyennes	Assez Bonnes
Pourcentage des Communes du District d'Ambatondrazaka	5%	50%	35%	10%

Source: Cornell University, Ilo, 2001

Il est observé à partir de ces chiffres que la grande majorité des communes dans ce district se trouvent dans des conditions de sécurité indésirables. La moitié de ces communes vivent dans l'insécurité totale. Seulement 10% ont des conditions assez bonnes.

Les communes rurales sont les plus concernées et l'absence des forces de l'ordre est la principale cause de cette situation. En effet, les gendarmes qui sont censés d'assurer la sécurité rurale représentent une faible proportion par rapport à l'ensemble des forces de l'ordre dans ce District d'Ambatondrazaka. Ce sont les policiers qui assurent la sécurité urbaine qui sont fortement représentés.

Tableau N° IX : Présence des forces de l'ordre dans le District

	Pourcentage
<i>Policiers</i>	95%
<i>Gendarmes</i>	25%
<i>Militaires</i>	-
<i>Quartiers mobiles</i>	70%

Source: *Cornell University, Ilo, 2001*

A cet effet, le renforcement de la sécurité, surtout en milieu rural est demandé dans la région. Les postes avancés de la gendarmerie sont à mettre en place car ils sont en ce moment pratiquement inexistant.

III.2. Contexte infrastructurel

III.2.1. Infrastructures routières

L'état des routes est mauvais dans la région surtout pendant la saison de pluie. Le pourcentage global donné par l'INSTAT en 2006 sur la praticabilité des routes le confirme. En effet, sur les cinq Districts constituant la région d'Alaotra Mangoro, quatre connaissent des problèmes routiers. Pour ces derniers, le taux de praticabilité est compris entre 0 et 30% tandis que pour le District d'Amparafaravola, ce taux se situe entre 30 et 70%¹¹. Durant notre descente sur terrain, nous avons pu également noté l'insuffisance des pistes rurales.

¹¹ SIG de l'INSTAT, 2006.

III.2.2. Eau et électricité

Le District d'Ambatondrazaka est déjà desservi par la JIRAMA¹². Quoi qu'il en soit, la plupart des ménages, que ce soit en zone urbaine qu'en zone rurale, utilisent encore le forage comme mode de captage d'eau.

En zone rurale notamment, les adductions d'eau potable ou plus précisément le nombre de bornes fontaines s'avèrent très insuffisantes.

Ces sources d'approvisionnement en eau sont mal protégées et reçoivent des impuretés de toutes sortes surtout en cas d'inondations. En ce qui concerne l'électricité, la JIRAMA a déjà fait des efforts notables.

Le tableau ci-après montre un bref aperçu de la consommation d'eau et d'électricité dans le District d'Ambatondrazaka.

Tableau N° X : Accès à l'eau potable et à l'électricité à Ambatondrazaka

	OUI	NON
Accès à l'eau potable	51.91%	48.10%
Accès à l'électricité	46.25%	53.75%

Source : OMEF, 2008.

En demandant l'avis de la population privée d'eau et d'électricité sur leur capacité à payer, il apparaît que les gens sont prêts à payer jusqu'à 2441 Ar par mois pour avoir accès à l'eau potable et 6710 Ar par mois pour l'électricité.

Le District d'Ambatondrazaka est confrontée à de multiples problèmes tels que l'érosion des bassins versants¹³, la diminution des ressources en eau, la mauvaise distribution de l'eau¹⁴. A cet égard, l'irrigation des rizières est très difficile. Le tableau ci-dessous justifie cette assertion.

Tableau N° XI : Irrigation des surfaces à Ambatondrazaka

Sous-Préfecture	Surfaces irrigables (ha)	Surfaces irriguées (ha)
Ambatondrazaka	16500	9900

Source : Monographie de la Région du Moyen Ouest, 2001.

III.2.3. Télécommunications

¹² En 1998, les abonnés de JIRAMA sont au nombre de 1103. Cela paraît insuffisant par rapport au nombre de ménages dans la sous préfecture.

¹³ Pour ne prendre que le cas de SAHAMALOTO, le taux de comblement est de 40%. Le taux d'envasement est de 250 000 m³ par an.

¹⁴ 35% seulement de la population sont membres de l'association des usagers de l'eau (source : données Projet Ilo)

Quatre réseaux assurent actuellement la liaison téléphonique dans le District d'Ambatondrazaka. Il s'agit du réseau faisceau Hertzien numérique (liaison par micro-ondes), faisceau Hertzien analogique (reliant Ambatondrazaka et Antananarivo), INMARSAT et enfin de la BLU. Le réseau DOMSAT relie le District avec la province d'Antananarivo.

Le District d'Ambatondrazaka compte plusieurs cabines téléphoniques. Malgré tout cela, le nombre des abonnés téléphoniques est encore moindre. 31.58% seulement sont les utilisateurs locaux si 68.42 % demandent d'en être équipés. Pour les gens, le tarif moyen de communication est encore très cher.

III.2.4. Infrastructures socioculturelles

Le District d'Ambatondrazaka dispose des infrastructures socioculturelles suffisamment importantes. On remarque la présence du Centre d'Animation et de Promotion des Jeunes ou CAPJ, de nombreux Centres d'Information, l'Alliance Française... Il y a également des terrains de sport surtout Football et cela se répand jusqu'au niveau de la Commune. A part cela, les Vidéos ambulants et le JIRO MENA ou bal des jeunes existent dans les milieux ruraux.

L'existence des « jours fady » ou jours saints et autres tabous est très remarquable dans les Districts, surtout dans les Communes rurales. En effet, il est interdit de travailler la terre le jour de mardi et de jeudi.

Tableau N° XII : SWOT du contexte social et infrastructurel de la région.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Effectif élevé de population (27,5 hab/km²) : potentialité de main d'œuvre. - Présence de Centre de Santé de Base par commune. - 73% des Communes sont dotées d'Ecole primaire. - Taux de scolarisation élevé (72%). - Taux de réussite élevé aux examens (CEPE 62.44%, BEPC 37.2%, BAC 34.6%). 	<ul style="list-style-type: none"> - Population pauvre (54.4%). - Tabous (ne travaillant pas le mardi et le jeudi). - Insuffisance d'équipement et de personnel médical. - Peu de collèges et de lycées - Mauvais état de la route (entrave la commercialisation, et les déplacements).
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Objectif national assurant la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. - Présence de Centres socioculturels (pour différentes sensibilisations). 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance élevé de la population (2.8%). - Insécurité sociale.

Source : notre propre analyse, 2005

L'effectif élevé de la population constitue un atout qui permet à la localité d'avoir une forte potentialité économique. Une main d'œuvre abondante est en effet un facteur favorable à l'accroissement de la productivité locale surtout que les activités agricoles demandent beaucoup d'effort physique. Néanmoins, une politique stratégique visant à permettre une meilleure qualification de cette main d'œuvre est à prévoir pour que l'augmentation du niveau de production puisse coïncider avec l'utilisation rationnelle des ressources.

L'analyse du contexte social et infrastructurel du district montre toutefois qu'il y a des faiblesses à tenir compte comme le mauvais état des routes, l'insécurité ainsi que le non accès à l'eau potable. La recherche des solutions visant à atténuer ces menaces est indispensable pour que le processus de développement de la localité puisse être renforcé. Les recommandations suivantes sont proposées :

- Au niveau de la santé de la population, il faut doter les Communes de matériels médicaux et renforcer le personnel médical ;
- En ce qui concerne les infrastructures, il faut améliorer les voies routières, l'accès à la communication, à l'eau potable et à l'électricité ;
- Il faut régler les problèmes d'insécurité et améliorer le système éducatif de façon à ce qu'il soit adapté aux emplois offerts dans la région.

Section IV. Contexte économique et organisationnel

IV.1. Contexte économique national

En 2001, 69.6% des malgaches sont classés pauvres, avec un taux exorbitant de 85% en milieu rural¹⁵. L'agriculture est une branche dominante dans l'activité économique nationale. Elle occupe environ 70% de la population active, dont la plupart sont des petits exploitants. Malheureusement, le poids de l'agriculture dans le PIB est assez faible, il s'est situé à 17.5% en 1990 et 15.3% en 2001. Les principaux produits agricoles sont notamment le riz, le café, la vanille, le girofle, le poivre, la canne à sucre, le cacao, les crustacés, les bovins, les ovins et les caprins.

La politique économique de l'Etat est inscrite dans le DSRP ou Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, et est liée à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Le DSRP est un programme de développement et de lutte contre la pauvreté. Il comporte trois « Axes stratégiques » et l'étude entreprise par l'Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue et entrepreneuriale (OMEF) sur la région d'Alaotra Mangoro s'inscrit dans l'axe n°2 : « susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie. » Notons que la recherche entreprise par cet Observatoire dans le district d'Ambatondrazaka nous a servi de base pour le présent mémoire. Les stratégies consistent à la dynamisation du secteur privé et à l'ouverture de l'économie malgache à une plus grande concurrence.

IV.2. Contexte économique de la région d'Alaotra Mangoro

IV.2.1. Les activités économiques

Comme il a été déjà énoncé, c'est une région fortement agricole car en 2001, 81,82% de la population active sont des agriculteurs et près de 94% sont occupés dans le secteur primaire.

¹⁵ DSRP, mai 2003

Tableau N° XIII : Répartition de la population active de la région, selon les secteurs d'activité en 2001 (chiffres en pourcentage)

Secteur/Branche District	Primaire				Secondaire	Tertiaire
	agriculture	pêche	élevage	Total		
Andilamena	59,88		33,25	93,13	0,13	6,75
Amparafaravola	87,46	4,77	2,15	94,38	0,92	4,69
Ambatondrazaka	79,28	9,08	7,98	96,33	0,45	3,23
Moramanga	86,17	0,48	0,05	86,69	2,05	11,26
Anosiben'ala	96,33			96,33		3,67
Part moyenne dans la région	81,82	4,77	10,86	93,37	0,89	5,92

Source : Calcul de l'auteur à partir des bases de données de « Cornell University Ilo » en 2001.

Tableau N° XIV : Répartition de la population du District d'Ambatondrazaka, selon les secteurs d'activité en 2008 (chiffres en milliers)

Secteur/Branche	Primaire			Secondaire/ tertiaire	Total
	Agriculture	élevage	Total		
District d'Ambatondrazaka	208	148	356	8	364
Pourcentage	57,15%	40,66%	97,81%	2,19%	100,00%

Source : OMEF, 2008

L'analyse des activités, de l'agriculture de l'élevage et de la pêche dans la région est basée sur les résultats des enquêtes faites dans le District d'Ambatondrazaka, ils sont discutés ci-dessous.

IV.2.1.1. Agriculture

Ambatondrazaka et Amparafaravola sont les districts « premiers greniers de riz » à Madagascar. Leur production annuelle en 2008 était de 227 667 tonnes de paddy, soit plus de 50% de la totale de la province de Toamasina.

Le riz arrive en première place dans l'agriculture d'Ambatondrazaka pour près de 44% des cultures, l'arachide et le manioc le suivent de loin à environ 10% chacun, ensuite par ordre d'importance, il y a le haricot, le maïs, la tomate, les légumes verts, l'oignon, la pomme de terre, le concombre et la courgette¹⁶.

¹⁶ OMEF, 2008.

a - Terre exploitée par rapport à la surface cultivable

Les terres exploitées sont limitées. Elles ne représentent que 8% de la superficie totale du district d'Ambatondrazaka.

Le tableau ci-après montre les superficies des terres exploitées par ménage. Nous constatons que la majorité des ménages exploite moins de 2.5ha, 37,95% cultivent moins de 1.5ha et 14,46% exploitent une superficie de plus de 5ha. 5% des enquêtés exploitent plus de 10ha et la surface maximum identifiée est de 50ha.

Tableau N° XV : Surfaces exploitées par ménage à Ambatondrazaka (en ha)

Surface exploitée en ha	Pourcentage
moins de 1,5	37,95%
1,5 à 2,5	21,08%
2,5 à 3,5	15,06%
3,5 à 5	11,45%
plus de 5	14,46%

Source : OMEF, 2008

Le statut de ces producteurs par rapport à la terre est un facteur important dans la production. Quand les producteurs sont en même temps propriétaires, ils ont un rendement moyen élevé (voir le paragraphe suivant sur le rendement). A noter que 60% des enquêtés affirment être propriétaires fonciers et 40% des métayers. Il existe deux systèmes de métayage, le premier consiste à une location à coût forfaitaire de la terre, ce coût varie de neuf à soixante dix vata de paddy, équivalents à 45 000Ar et 350 000Ar/ha¹⁷.

Le second système qui touche 7% des agriculteurs engage ces derniers à partager la récolte en général de moitié avec les propriétaires.

b - Rendement

Outre l'irrigation, quelques facteurs pouvant avoir des effets sur le rendement ont été également identifiés pour Ambatondrazaka. D'un côté, le fait d'être propriétaire foncier affecte positivement la productivité. D'un autre côté, les problèmes de semence que ce soit en quantité ou en qualité diminuent significativement la productivité. Ces aspects seront donc à voir de plus près pour plus valoriser l'activité agricole.

¹⁷ Le Vata est un récipient pouvant contenir jusqu'à quinze kilos de paddy. Il sert d'unité de mesure dans le monde rural notamment dans la région d'Ambatondrazaka.

Après l'agriculture, l'élevage vient en deuxième place dans l'activité économique de la population d'Ambatondrazaka.

IV.2.1.2. Elevage

L'élevage est une activité secondaire pour la majorité, et le revenu est souvent destiné aux dépenses imprévues des ménages. L'élevage bovin occupe la première place avec 23% des éleveurs à Ambatondrazaka, mais ils ne sont pas de gros éleveurs puisqu'en général ils possèdent en moyenne six têtes par personne. Après le bovin, viennent par ordre d'importance les poules, l'oie, la vache laitière, le porc, le canard et l'apiculture. L'Apiculture est encore peu pratiquée mais c'est une filière pouvant être intéressante à développer.

Tableau N° XVI : Situation de l'élevage à Ambatondrazaka en 2008

Animal	% Eleveur	Nombre Moyen de têtes/Eleveur	Nombre maximum	Prix Unitaire moyen (Ar)
Bœuf	23,16%	5,95	40	254 000,00
Poulailler	22,88%	21,56	270	2 800,00
Oie	17,51%	12,56	65	8 000,00
Vache	16,10%	5,18	25	308 000,00
Porc	12,71%	4,42	20	215 000,00
Canard	7,34%	9,35	23	3 000,00
Apiculture	0,28%	2,00	2*	

*Nombre de ruches

Source : OMEF, 2008

IV.2.1.3. Pêche et ressources halieutiques

La présence du Lac Alaotra avec sa superficie de 20 000 ha fait du district d'Ambatondrazaka le principal producteur de pêche continentale à Madagascar. Toutefois, la technique utilisée est encore traditionnelle et les produits sont en grande partie destinés à la consommation locale ou régionale. Les caractéristiques physiques de la localité favorisent les activités de pêche. Les acteurs de la filière diversifient leur production en fonction de la demande. Les espèces les plus prisées sont : les Carpes ou « Besisika » ; les « Tilapia » ; les *Ophiocephalus* ou « Fibata » ; les Anguilles ou « Amalona » ; les Caridines ou « Patsa mena » ; les « Katrana » ; les « Trondro gasy ».

Certaines espèces autochtones sont actuellement en voie de disparition à cause de l'exploitation illicite de la filière. En effet, certains individus exercent encore cette activité même pendant la saison de fermeture du Lac. Cependant, les paysans commencent à pratiquer la rizipisciculture et cette activité permet non seulement de satisfaire la consommation locale mais constitue aussi une source de revenu supplémentaire pour les acteurs.

IV.2.2. Niveau de concurrence local

Globalement, les acteurs de développement se disent satisfaits de la situation générale du marché dans leur District. En fait, 43.10% s'accordent à dire que l'exercice de leurs activités n'est pas du tout exposé à la concurrence; 8.62% confirment cependant qu'ils ont un seul concurrent local dominant et 24.14% ont quelques grands concurrents locaux et enfin 24.14% affirment avoir rencontré de nombreux concurrents locaux dans leurs activités respectives¹⁸.

IV.2.3. Niveau d'imposition

Aussi bien à l'échelon local que régional, le niveau d'imposition ne pose pas du tout un problème. Si 55.36% des gens affirment que celui-ci est moyen, 30.36% voient ce taux faible et seulement 14.29% disent que le taux d'imposition est très élevé¹⁹.

IV.2.4. Technologie

L'utilisation des techniques de production traditionnelles et modernes se rapproche dans le District d'Ambatondrazaka. 51.61% des enquêtés utilisent les techniques traditionnelles tandis que 46.77% adoptent les technologies modernes. 1.61% seulement se lancent dans des activités recommandant l'utilisation des technologies de pointe. La situation dans la filière riz dans la commune de Didy est un exemple. Dans cette localité, il existe des riziculteurs qui acceptent sans contrainte l'utilisation d'un nouvel mode de culture (culture intensive). Cependant, ceux qui s'attachent aux anciennes techniques y existent aussi.

Néanmoins, les habitants sont ouverts à l'apport de nouvelles technologies, seulement 2.53% en sont contre²⁰.

¹⁸ OMEF, 2008.

¹⁹ Idem.

²⁰ Idem

Tableau N° XVII : Perceptions des gens sur les nouveautés technologiques
(nouveaux modes de culture, nouvelles technologies de communication, etc....)

Réaction de la population locale face aux nouvelles technologies	Pourcentage
Acceptation facile et totale	59.49%
Refus	2.53%
Acceptation après un temps d'adaptation et de réflexion	37.97%

Source : OMEF, 2008.

IV.2.5. Perspectives économiques

Concernant l'avis des acteurs de développement sur l'essor de leur économie régionale, 57.35% sont optimistes. Parmi ces optimistes, 28.67% sont des associations et 28.68% des entreprises. En revanche, 42.65% sont pessimistes quant à la croissance de leur économie.

IV.3. Organismes et programmes d'appui au développement rural

IV.3.1. Types

Nombreux sont les organismes ou programmes d'appui technique et financier qui interviennent dans le District d'Ambatondrazaka. Ils sont classés en sept catégories à savoir les associations, les Entreprises individuelles, les Institutions financières, les établissements scolaires et la congrégation religieuse, leur importance est montrée par le tableau 18.

Tableau N° XVIII : Dénombrement des organismes opérant dans le District d'Ambatondrazaka

Type d'organisme	Pourcentage
Associations et Organisations non Gouvernementales	53.03%
Entreprises	22.73%
Entreprises individuelles	16.67%
Collecteurs	3.03%
Institutions financières	1.52%
Etablissement scolaire	1.52%
Congrégation	1.52%
Total	100%

Source : OMEF, 2008.

IV.3.2. Financement

Les institutions financières qui opèrent dans le District d'Ambatondrazaka sont la BNI, la BOA et l'OTIV. Elles ont des structures d'opération et d'intervention comme celles qui existent à Antananarivo. En ce qui concerne l'OTIV, le financement commence avant la campagne culturale. Cette institution financière à structure mutualiste demande peu de garantie alors que le financement de la BOA nécessite une garantie importante²¹ et les fonds ne peuvent être débloqués que vers le mois de janvier, c'est-à-dire après les travaux agricoles²².

Il est à noter que le financement des organismes de développement provient soit des bailleurs de fonds étrangers, soit de leur propre cotisation.

Ce tableau indique le mode de financement de ces différentes entités.

Tableau N° XIX : Mode de financement des organismes de développement

Types d'organismes	Autofinancement	Financement Extérieur
Associations et Organisations non Gouvernementales	58.62%	41.37%
Entreprises	100%	
Autres (établissements scolaires, institution financière, collecteurs, entreprises individuels, congrégation)	20.75%	

Source : OMEF, 2008.

64.15% des organismes s'autofinancement tandis que 35.85% reçoivent du financement extérieur.

IV.3.3. Secteur d'intervention des organismes de développement

En ce qui concerne les secteurs d'intervention des organismes de développement installés dans le District d'Ambatondrazaka, le tableau n°20 montre leur importance.

²¹ Les conditions d'accès à l'OTIV sont les mêmes. Pour être membre, il faut une participation symbolique de Ariary2000. Ceci étant, il faut savoir que le nombre d'adhérents de l'OTIV est de 10 817 et le total des ressources internes est de 1 489 840 780 Ar. (Source : Données statistiques sur les réseaux IFM au 31.09.2002).

²² Enquête auprès de l'OTIV Ambatondrazaka.

Tableau N° XX : Secteur d'activité des associations ou organismes enquêtés à Ambatondrazaka

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Domaine social
Associations	71.42%	5.71%	5.71%	17.14%
Entreprise		33.33%	60%	6.66%
Entreprises individuelles		54.54%	45.45%	
Institutions Financières			100%	
Etablissement de formation			100%	
Collecteurs			100%	
Congrégation religieuse				100%

Source : OMEF, 2008.

Tableau N° XXI : Degré d'intervention des organismes dans chaque secteur d'activité

Secteurs d'intervention	Pourcentage
Secteur primaire	42.68%
Secteur secondaire	20.73%
Secteur tertiaire	25.61%
Total	100%

Source : OMEF, 2005.

Le secteur primaire accueille 42.68% des organismes, il engage notamment les associations. En ce qui concerne les apports des nouveautés technologiques, l'enquête montre que les ONG sont les premiers contributeurs en matière de développement technologique, viennent ensuite les projets de développement et les entreprises.

Tableau N° XXII : Entités apportant les nouveautés technologiques

Entités apportant les nouveautés technologiques	Pourcentage
ONG	55.88%
Projets	26.47%
Entreprises	17.65%
Total	100%

Source : OMEF, 2008.

Par ailleurs, plusieurs ONG travaillent dans le District. Il y a en outre d'autres organismes importants comme le Projet de Soutien pour le Développement Rural ²³, le « Landscape Development International », la Conservation International ainsi que des Centres de Recherche et de Formation comme le «FOibe Fikarohana momba ny FAmbolena sy ny fiompiana » (FOFIFA). Les Centres multiplicateurs semenciers y existent également.

Cependant, 64.86% des personnes enquêtées ignorent l'existence de ces institutions, 17.57% déclarent connaître les instituts de recherche tout en avouant que ces derniers sont présents mais inefficaces²⁴.

²³ Selon la Monographie de la Région d'Ambatondrazaka publiée par MAEP en 2001 « Le PSDR est un projet d'appui de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Plan d'Action au Développement des 20 régions agro écologiques couvertes par le Groupe de Travail pour le Développement Rural (GTDR). Il a pour objectif d'accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable et d'appuyer le développement des organismes publics et groupes communautaires.

²⁴ OMEF, 2008.

Tableau N° XXIII : SWOT du contexte économique et organisationnel de la région

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Bas niveau de concurrence (43.10% des activités ne sont exposées à aucune concurrence) - Zone à forte potentialité agricole - Districts premiers greniers à riz de Madagascar - Forte intervention des associations et organismes dans le secteur primaire - Niveau d'imposition accepté par les contribuables - Optimisme dans les perspectives économiques (57.37% des enquêtés) - Population active en abondance (chef de ménage à 92% occupés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Technologie traditionnelle (plus de la moitié des activités) - Faible surface cultivable (9% pour Ambatondrazaka) donc faible surface cultivée par ménage - Population pauvre (54.5%) - Niveau d'instruction faible (le taux brut de scolarisation dans le secondaire II est de 14.8%)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des filières agricoles (riz, manioc, ...) - Axes et stratégies du DSRP : ouverture à la concurrence - Productivité de la région (peut atteindre 4t/ha pour le riz) - Présence d'institution financière (OTIV) - Présence de centre de recherche et de formation (FOFIFA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes fonciers (conséquence sur la production surtout pour ceux qui ne sont pas propriétaires) - Non maîtrise de l'eau (absence d'irrigation) - Problèmes d'intrants (qualité et quantité de semences et engrais) - Commercialisation locale (effet sur le prix)

Source : notre propre analyse, 2009

Si le développement d'une région est conditionné par l'exploitation rationnelle des ressources locales, le retard dans la technologie devra être rattrapé par l'introduction des techniques et matériels modernes adaptés à la localité.

Il faudra aménager les faibles surfaces cultivables et développer d'autres activités non agricoles.

Les problèmes fonciers devront être résolus pour motiver les gens à produire. La construction des barrages et des canaux d'irrigation ainsi que l'approvisionnement en intrants sont primordiaux pour l'efficacité de l'activité agricole.

Une stratégie visant la création d'emplois permanents est espérée pour assister les pauvres à augmenter leurs revenus. L'identification des Filières porteuses comme la Filière Huile Essentielle touche justement ce domaine.

L'optimisation du développement des filières agricoles est le principal objectif à atteindre étant donné que tout le contexte y est favorable. Néanmoins, d'autres exploitations dans les secteurs secondaire et tertiaire (transformation des produits du secteur primaire) sont à forger vu qu'il existe encore peu de concurrence dans la région.

Une attention particulière doit cependant être portée sur le fait qu'à travers les études faites sur terrain dans le District d'Ambatondrazaka, l'Huile Essentielle, tout comme la production de foie gras reste encore parmi les nouvelles filières à développer. La vulgarisation de ce type de culture n'est pas d'actualité. Seulement un essai de production est en cours. N'empêche, les résultats semblent être concluants puisqu'aucune contrainte n'a pu être détecté jusqu'à présent. Compte tenu de cet état de lieu et en vue de statuer sur la rentabilité de la filière huile essentielle, d'autres études comme l'analyse du marché ou l'identification des effets d'entraînements sont indispensables.

CHAPITRE II : ANALYSE DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE

Cette étape consiste à donner une brève description technique de l'Huile Essentielle, ceci pour le besoin de l'analyse de l'opportunité de cette filière dans le District et afin de permettre la suite des autres analyses de faisabilité.

Section I. Description technique

I.1. Définitions de l'huile essentielle

Il existe plusieurs expressions pour définir l'huile essentielle. La norme française, AFNOR NF T 75-006, donne comme définition « produit obtenu à partir d'une matière première végétale, soit par entraînement à la vapeur, soit par des procédés mécaniques à partir de l'épicarpe des *Citrus*, soit par distillation sèche »²⁵.

Mais cette définition par procédé est considérée comme restrictive.

La définition qui semble la plus universellement acceptée est la suivante :

« Huile obtenue suite à l'extraction de la matière végétale à la vapeur d'eau ».

Cette huile est composée d'un mélange des substances volatiles obtenues par co-distillation avec la vapeur d'eau. Celle-ci libère des substances renfermées dans les glandes de la plante, à des températures plus basses que leur propre point d'ébullition grâce à la contribution de la pression partielle de la vapeur d'eau²⁶.

Les huiles essentielles sont des mélanges complexes de substances chimiques volatiles, extraites à partir des diverses parties de plantes : fleurs, racines, feuilles, tiges, écorces ou grains. La quantité d'huile essentielle obtenue varie selon la plante d'origine : de 0.3 grammes à 12 kilogrammes d'huile pour 100 kilogrammes de plantes. Il existe aussi des différences pour une même plante selon son origine et sa maturité lors de la récolte. Les huiles essentielles agissent sur l'organisme autant que sur le cerveau. Elles ont des pouvoirs réels qu'il faut prendre au sérieux et à ne pas négliger. Leur mauvaise utilisation pourrait avoir des conséquences graves.

I.2. Utilisation des Huiles Essentielles

Les huiles essentielles s'utilisent par voie orale, en inhalation, en friction, par massage ou en ajoutant quelques gouttes dans le bain.

²⁵ François-Xavier Garneau, 2003

²⁶Idem.

Il existe une grande variété d'huiles essentielles connues dans le monde. Cependant, seulement une faible proportion présente un intérêt commercial à raison de leur composition chimique, des différentes utilisations possibles ainsi que de leur coût de production. Notons qu'environ 300 produits naturels servent de matières premières pour l'industrie des parfums et des arômes et l'huile essentielle la plus utilisée dans le monde est celle de l'orange²⁷.

Les huiles essentielles commercialisées sont destinées à quatre (4) grands secteurs industriels :

- parfumerie- cosmétique;
- parfumerie technique (savons, détergents);
- alimentation;
- médecine (médecine douce et pharmaceutique).

Secteur parfumerie/ cosmétique

L'utilisation des huiles essentielles comme base dans la fabrication de parfums est une pratique courante depuis des siècles dans la plupart des civilisations. Cet usage est toujours d'actualité, en particulier en Europe et aux Etats-Unis. Ces pays ont développé des industries importantes et fortement exportatrices dans ce domaine.

La consommation d'huiles par ce secteur se caractérise par le besoin d'une très grande variété de produits, des quantités relativement faibles et des prix souvent élevés.

Secteur parfumerie technique

La parfumerie technique qui comprend les produits d'entretien ménagers domestiques ou industriels a également recours aux huiles essentielles pour l'image de propreté mais aussi pour les propriétés antiseptiques. Par exemple, la citronnelle dégage un parfum qui indique au visiteur que l'endroit a été fraîchement lavé.

Secteur alimentation

L'industrie alimentaire utilise les huiles essentielles pour rehausser le goût, parfumer, colorer. Le secteur des boissons gazeuses est un gros consommateur d'huiles. Les fabricants d'aliments préparés en utilisent de plus en plus parce que le nombre de produits augmente et que le

²⁷ www.AromImport.com.

consommateur recherche davantage les produits avec des ingrédients naturels. Dans ce secteur, les volumes d'huiles essentielles peuvent être très importants.

Secteur médecine

Dans le domaine de la santé il faut distinguer le secteur pharmaceutique du secteur des médecines douces. Dans ce deuxième secteur, les vertus thérapeutiques des huiles sont reconnues et utilisées depuis des siècles dans beaucoup de pays. Ce marché a donné naissance à une industrie des produits naturels comme les produits homéopathiques. Cette industrie est très développée en Europe. Elle bénéficie d'un attrait croissant de la part des consommateurs Européens et Américains. De plus, les produits naturels avec effet thérapeutique ont attiré l'attention des divers groupes pharmaceutiques.

Les huiles à utilisation médicinale peuvent être vendues comme telles en petits flacons ou sous forme de vaporisateurs, de pastilles, de bonbons. Ces huiles peuvent être utilisées comme un inhalant pour soulager des difficultés respiratoires, comme dentifrices, dans l'eau pour rafraîchir ou soulager la gorge. Les huiles essentielles ont une variété d'applications et, dans bien des cas, la même huile peut être recherchée pour des propriétés différentes selon les secteurs industriels. Le tableau 24 présente quelques exemples d'huiles ayant des utilisations commerciales différentes.

Tableau N° XXIV : Exemples de la diversité des applications des huiles essentielles.

Huiles essentielles	Parfumerie		Alimentation	Médecine
	cosmétiques	technique		
basilic	parfum		arôme pour sauces et condiments	Anti-spasmodique régulateur du système
citronnelle		arôme pour savons,	arôme pour boissons, sucreries	
eucalyptus		désinfectant, éloigne les insectes	arôme pour boissons et sucreries, crème glacée	anti-inflammatoire
géranium	parfum		arôme pour sucreries, chewing-gum	Anti-spasmodique, relaxant
lemongrass				vasodilatateur, sédatif
menthe poivrée		saveur pour dentifrice	saveur pour liqueurs, glaces, chewing-gum, chocolat	antalgique, anesthésique, tonique, stimulant du système nerveux
menthe verte			saveur pour boissons, sucreries, crème glacée	

Sources : Enquêtes Legault, Grysole & Associés inc, 2003.

I.3. Les techniques d'obtention des huiles essentielles et d'autres extraits aromatiques

Par définition, les huiles essentielles sont obtenues par entraînement à la vapeur d'eau. Mais autour de cette technique de base, il existe actuellement plusieurs procédés technologiques. Il est capital de

les savoir étant donné que l'exploitation de la filière huile essentielle nécessite la maîtrise de toute l'unité de production afin de pouvoir obtenir un meilleur rendement. Les différents procédés utilisés pour extraire les huiles essentielles sont les suivants

- Distillation par entraînement à la vapeur d'eau à basse pression.
- Distillation à haute pression et à haute température.
- Distillation par entraînement à la vapeur d'eau.
- Entraînement avec le solvant.
- Extraction par expression.
- Extraction par enfleurage.

1.3.1. La distillation des plantes aromatiques

1. Mécanisme de la distillation

La distillation peut être définie comme étant la séparation des constituants d'un mélange de deux ou plusieurs composants en fonction de leur température, de passage à l'état gazeux (ébullition ou sublimation). Elle reposerait sur l'évaporation des constituants de l'huile. Or, la réalité est bien différente. Les huiles essentielles se trouvant à l'intérieur du tissu du végétal doivent d'abord passer à la surface de ce dernier avant une éventuelle évaporation et distillation. Ce passage de l'intérieur du tissu vers la surface du matériel végétal (feuille par exemple) est supposé se faire essentiellement par diffusion. La production des huiles essentielles à partir des plantes aromatiques par entraînement à la vapeur d'eau, se ferait donc en deux étapes :

- la diffusion de l'huile essentielle de l'intérieur des tissus vers la surface du matériel végétal et
- l'évaporation et entraînement à la vapeur d'eau.

La diffusion est un processus relativement long. Les composés volatiles constitutifs de l'huile essentielle sont retenus par la fraction lipidique de la plante, en particulier les hydrocarbures, ce qui ralentit leur entraînement par la vapeur d'eau. C'est cette étape qui détermine la durée de la distillation.

Dans sa forme simple, durant la distillation, l'eau chaude (ou la vapeur) pénètre dans les tissus végétaux et dissout les constituants des huiles essentielles présentes dans les cellules. L'hydro diffusion est la diffusion de la solution aqueuse à travers les parois cellulaires. Quand ces composés dissous dans l'eau chaude se trouvent à la surface du tissu végétal, ils s'évaporent. La limite à l'évaporation de chaque constituant est fixée par sa tension de vapeur dans les conditions du milieu.

D'autres méthodes que l'entraînement à la vapeur d'eau peuvent être utilisées pour l'extraction des substances volatiles et aromatiques. L'extraction par solvants est l'une de ces méthodes dont l'avantage est d'utiliser des températures beaucoup plus douces que dans le cas de l'entraînement à la vapeur d'eau.

2. Choix de la technique appropriée à la production d'huiles essentielles

La technique la plus appropriée dans le contexte actuel de notre district est l'hydro distillation. Par sa facilité d'installation, sa simplicité, sa maniabilité, les paysans producteurs encore en manque de qualification arriveront facilement à extraire des huiles essentielles. Le type de l'alambic utilisé convient au type de technique d'exploitation encore traditionnelle et artisanale. De plus, elle produit des substances volatiles facilement analysables et exige une technologie relativement simple. Cette méthode est la plus répandue dans le monde pour l'obtention des huiles essentielles et s'apprend facilement en quelques semaines. Elle ne réclame aucun procédé industriel perfectionné. De ce fait, cette technique peut être utilisée dans l'exploitation de la filière en ce qui concerne la localité d'Ambatondrazaka vu la structure interne de cette région (manque de moyens financiers, mains d'œuvre encore non qualifiées qui demandent des techniques très simples, etc...).

Toutefois, la distillation, bien que ce soit la technique la plus répandue dans le monde, souffre de certaines faiblesses :

* L'action relativement longue de la vapeur ou de l'eau bouillante sur la masse végétale affecte certains constituants de l'huile (hydrolyse, polymérisation, etc.). Ces phénomènes sont particulièrement importants dans le cas de l'hydrodistillation et de la vapo-hydrodistillation.

* Certains constituants à point d'ébullition relativement élevés sont difficilement extractibles par cette technique.

* La solubilité de certains constituants de l'huile essentielle dans l'eau conduit à des pertes de ces derniers dans les eaux blanches (eaux de décantation dans l'essencier).

Les huiles essentielles obtenues par distillation ne représentent jamais exactement l'arôme et le parfum existants naturellement dans la plante. Ce qui implique qu'elles devront obligatoirement être traitées en laboratoire avant leur commercialisation, afin de satisfaire les exigences du marché

(produit de bonne qualité). A cet effet, une permanente coopération devra exister entre les cultivateurs transformateurs locaux et les laboratoires de contrôle de qualité.

1.3.2. Les étapes de la production

1- La culture :

Il existe trois modes de culture :

- BIO : produit issu de la culture biologique ;
- Conventiennelle : produit issu de l'agriculture conventionnelle, sans résidu de pesticides ni métaux lourds ;
- Sauvage : produit de plantes sauvages.

2- L'approvisionnement et le stockage :

a. Approvisionnement en matières premières

Il consiste à procurer à l'unité de distillation la quantité de matière et des intrants. Son rôle est de servir dans les meilleures conditions la fonction de production par l'intermédiaire du stockage.

Pourtant, certains risques peuvent survenir. La spéculation entre les paysans collecteurs aura un impact sur la rentabilité de la distillation. Il se peut qu'il y ait une rupture de stock et/ou un hyper approvisionnement. Il serait utile de planifier l'approvisionnement en installant des centres de collectes le plus proche possible des régions productrices.

b. Stockage des matières premières

Le stockage de ces matières premières dépend de la famille des plantes, de sa maturité, de la finalité du produit qu'on veut obtenir. Certaines plantes se conservent pendant une semaine à la température ambiante. Ces plantes doivent être stockées dans des locaux bien protégés du soleil, à l'abri des pluies et d'une chaleur excessive. Il faut éviter les odeurs fortes et toute contamination pour ces plantes. D'autres plantes nécessitent d'autres méthodes de stockage. Ainsi, le stockage dépend de la technique de distillation et de la matière première à utiliser. Parfois les plantes sont sèches et parfois les plantes sont fraîches. Et c'est pour cela que le stockage de ses matières n'est pas forcément les mêmes.

Pour la normalisation des produits obtenus, des études en laboratoire seraient nécessaires pour que le produit puisse se vendre sur tout le marché, national et international.

3- Distillation et extraction dans la production artisanale ou semi industrielle

L'unité de distillation et d'extraction comporte les éléments suivants :

a- **L'alambic** : Dans cet alambic se situeront les plantes et l'eau qui seront utilisées.

b- **Chaudière** : Produit la vapeur.

c- **Une cuve** : dans laquelle sont placées les semences à distiller.

La vapeur y traverse et donc traverse aussi les semences à distiller.

d- **Un serpent** : C'est le lieu où la vapeur d'Huile Essentielle se condense.

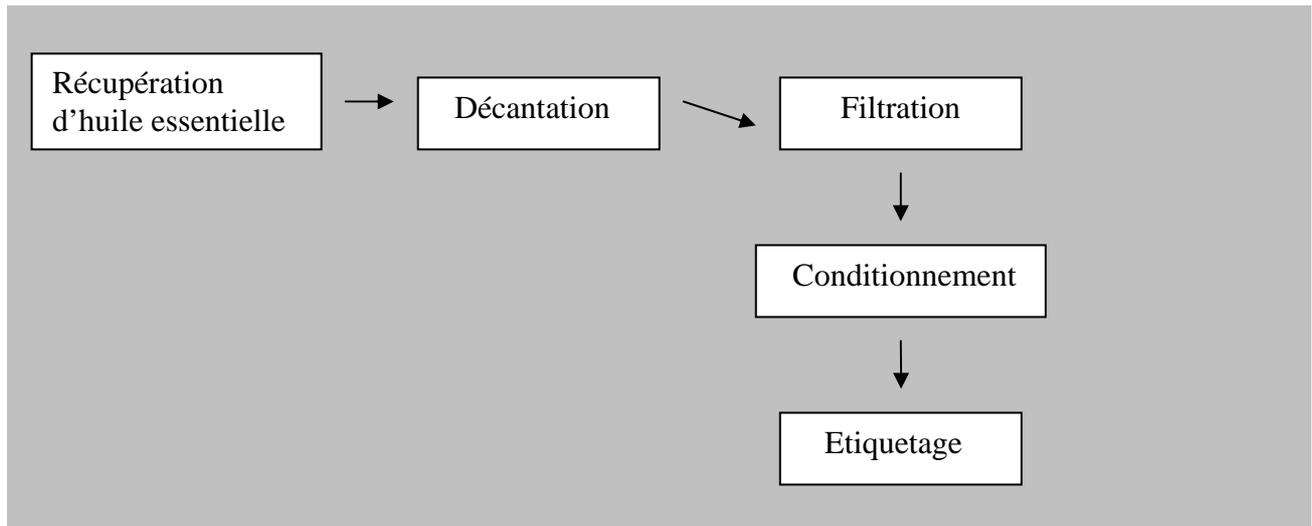
e- **Chapiteau** : dans lequel passe la vapeur du serpent.

f- **Essencier** : appelé aussi le « séparateur ».

Principe de distillation et d'extraction

Après avoir rempli l'Alambic de matières premières et d'eau, l'ouvrier commence à l'alimenter de bois de chauffe. Après quelques heures de cuisson, les plantes sont traversées par la vapeur d'eau qui se volatilise et entraîne des molécules aromatiques qui se condensent dans le serpent réfrigérant. A la sortie de l'Alambic, un essencier ou vase florentin sépare l'huile essentielle et l'eau de distillation (hydrolat aromatique) par la différence de densité. La distillation s'arrêtera au bout de trois heures après l'obtention de la première goutte d'huile. Par la suite, d'autres étapes s'ensuivent pour générer des huiles essentielles prêts à être exportés ou à être commercialisés localement.

Figure I : Procédé de traitement des huiles essentielles



Source : Notre propre étude, 2009

La procédure de distillation se termine par la récupération de l'huile essentielle brute. Mais après cette phase, d'autres étapes s'ensuivent pour générer des huiles essentielles prêtes à être exportées ou à être utilisées localement. L'huile essentielle est un produit semi-fini nécessitant d'être bien conditionné pour conserver les caractéristiques physico-chimiques, organoleptiques et les constituants chimiques. Toutes ces caractéristiques revêtent une grande importance pour les chercheurs en aromathérapie, pour les industries de parfum ainsi que pour les industries de l'agro alimentaire. Les récipients pour le conditionnement sont :

- Les bidons en plastique pour le stockage et le transport à proximité
- Les flacons en verre pour la distribution locale de petite unité.
- Les récipients en aluminium vitrifié pour le stockage et l'exportation.

Concernant le stockage, l'absence d'étiquette risque de créer la confusion. C'est pourquoi il est indispensable d'apposer sur l'étiquette le nom botanique et vernaculaire ainsi que l'origine de l'huile essentielle. Pour l'exportation, le nom du produit et son poids doivent y figurer.

Section II. Place de la filière Huile Essentielle dans l'Economie

II.1. Cas de l'Huile Essentielle à Madagascar

Très ancienne à Madagascar, la filière Huile Essentielle a été centrée sur deux produits principaux : l'Ylang Ylang et le Girofle avec des volumes moindres pour le Palma Rosa, le Basilic,

le Niaouli, l'Eucalyptus, etc... Malgré le marasme du Girofle, la décennie 80 a vu, en conjonction avec la vogue du « produit naturel » et des difficultés socio-économiques et politiques chez certains de nos concurrents directs ou potentiels, l'émergence de nouveaux créneaux très porteurs par exemple le Géranium.

Madagascar est déjà mondialement connu pour la qualité et la diversité de ses huiles essentielles. La filière huile essentielle est émergente. Elle constitue même un des piliers de l'économie du pays par l'entrée de devises qu'elle génère. En effet, 80% à 90% des produits sont exportés²⁸.

Actuellement, Madagascar occupe le 20^{ème} rang des pays exportateurs et représente 1% des exportations mondiales. La filière huile essentielle figure parmi celles qui ont le plus de perspectives dans notre commerce extérieur, elle commence à se développer dans tout Madagascar. De la capitale, en passant par Antsirabe, Fianarantsoa, dans la région sud-est de l'île ainsi que dans la partie nord et ouest, beaucoup d'opérateurs commencent à s'y intéresser. Le nombre de variétés d'huiles produites ne cesse d'augmenter. Différentes sortes de plantes sont utilisées en ce moment pour extraire l'huile essentielle.

En fait, il existerait actuellement 71 espèces aromatiques appartenant à 22 familles botaniques. Parmi ces plantes, 41 espèces sont introduites et 30 sont endémiques. Ces plantes peuvent être cueillies ou cultivées.

Cependant, en raison de l'insuffisance des unités de transformation, une grande partie des produits exportés sont des produits bruts. Le problème majeur qui touche cette filière est le manque d'infrastructure. La production reste à l'échelle artisanale et les techniques modernes restent méconnues. Peu de laboratoire existe dans l'île, ce qui fait que les normes nationales sont extrêmement anciennes et s'appuient sur des critères quelquefois dépassés. Dans ce domaine, une grande participation de l'Etat est très attendue. Les crédits accordés par les banques et autres institutions financières devront permettre en même temps le financement de la production, de la recherche et de la commercialisation afin d'améliorer la capacité productive de la filière.

Parmi les exploitants de la filière huile essentielle déjà existants, ce sont les étrangers qui s'intéressent le plus. Il y a aussi quelques exploitants nationaux. Ils achètent à bas prix les feuilles à extraire et s'occupent de la distillation et du commerce des huiles essentielles. Pour ces derniers, la filière huile essentielle est très bénéfique. Le SYPEAM est le syndicat qui regroupe les producteurs

²⁸ Madagascar Land of Opportunities, 2003.

professionnels d'extraits aromatiques et médicinaux à Madagascar. Avec 33 membres, il représente 80% des opérateurs de la filière. Ces membres assurent eux même la transformation et la commercialisation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les sociétés de production des produits bio sont regroupés au sein de PRONABIO qui compte actuellement 28 Entreprises composées de membres issus de SYPEAM.

L'organisation de la filière huile essentielle a encore besoin de restructuration, même si cette filière est reconnue comme porteuse sur le marché mondial. Effectivement, sa contribution à l'accroissement du revenu des paysans producteurs n'est pas d'actualité. Si Mahanoro, Vatomandry, Moramanga, Fianarantsoa, Ranomafana, Ambositra...sont autant de zones productrices d'huiles essentielles reconnues actuellement, les paysans producteurs y sont pauvres. Leurs enfants souffrent de sous alimentations. Ils ne sont pas intégrés dans le système de production.

Le prix des plantes est très modeste à la cueillette alors que les collecteurs obtiennent un profit très élevé. Les communautés de base manquent d'informations concernant le circuit commercial du produit. Pour un kilo de feuille d'eucalyptus par exemple, les collecteurs des plantes payent aux paysans seulement 20 Ariary.

En déduction, les paysans doivent vendre 100 kilos de feuilles pour n'avoir qu'une somme de 2000 Ariary. Une telle somme est assez suffisante pour acheter 2 kilos de riz blanc, de quoi nourrir une famille nombreuse en une seule fois. Les parents empêchent par conséquent leurs enfants d'aller à l'école pour que ces derniers puissent les aider à collecter une quantité assez suffisante de plantes à extraire. Ainsi, le monde rural se trouve dans une économie de subsistance et la déscolarisation est légitimée dans la brousse.

Tableau N° XXV : Quelques Huiles Essentielles produites à Madagascar

Noms	Espèces
Ylang-ylang	Cananga odorat
Tagète	Tageta bipinata
Romarin	Rosmarinus officinalis
Ravintsara	Cinnamomum camphora
Ravensare	Ravensara aromatica
Poivre noir	Piper nigrum
Patchouli	Pogostemon cablin
Palmarosa	Cymbopogon martinii
Niaouli	Melaleuca quinquenervia var. viridiflora
Lantane	Lantana camara
Katrafay	Cedrelopsis grevei
Hélichryse	Helichrysum gymnocephalum
Géranium	Pelagonium roseum
Girofle	Eugenia caryophyllata
Gingembre	Zingiber officinale
Eucalyptus	Globulus et Citriodora
Cyprès	Cupressus sempervirens
Cannelle	Cinnamomum verum
Huile végétale de Tamanu	Calophyllum

Source : PRONABIO, 2001

Notons que ce n'est pas une liste exhaustive. Cependant, ces plantes représentent la majorité des essences et huiles essentielles utilisées par les industries locales et exportées par Madagascar.

II.2. Cas du district d'Ambatondrazaka

Notre zone d'étude se prête bien à cette culture en raison de sa situation géographique et de son climat.

Il existe en effet, dans la commune d'Ambohitsilaozana, une exploitation privée de géranium occupant une superficie de 4ha. L'huile essentielle ainsi obtenue varie autour de 35 litres par an.

Dans la partie Est de la commune suburbaine d'Ambatondrazaka existe un centre horticole pilote qui effectue des essais sur différentes variétés de plantes. Aucune anomalie et aucun problème particulier n'ont pu être détectés et il s'avère que la région est propice au développement de ces plantes à huiles essentielles.

Le district d'Ambatondrazaka a intérêt à se pencher dans l'activité d'exploitation de la filière huile essentielle.

La situation actuelle de la filière huile essentielle montre alors deux réalités antagonistes. La première concerne le cas des paysans producteurs qui ne bénéficient pas du tout des bienfaits de l'exploitation de la filière huile essentielle. La deuxième réalité montre qu'il y a vraiment des effets positifs engendrés par cette filière sauf que seulement certaines catégories d'exploitants comme les collecteurs des plantes, les vendeurs de produits à base d'huile essentielle, les exportateurs d'huile essentielle en bénéficient.

De ce fait, la recherche d'une solution stratégique visant à faire profiter à tous les acteurs de la filière, l'impact positif qu'elle peut engendrer notamment en matière d'accroissement du revenu est un objectif à atteindre. Ceci est d'ailleurs la raison d'être de notre étude. Rappelons que la culture des plantes à huile essentielle est une nouvelle activité dans le district d'Ambatondrazaka, cette situation constitue un avantage pour notre zone d'étude parce que nous avons déjà les connaissances sur les difficultés à résoudre ainsi que les points à améliorer pour le développement de la filière. Il s'agit par la suite de proposer un modèle d'exploitation de la filière pouvant être utilisé pour permettre le développement du district d'Ambatondrazaka et pourquoi pas pour le développement d'autres localités. Relativement à la stratégie que nous essayerons de proposer, notre zone d'étude va donc être une localité pilote pour l'exploitation optimale de la filière huile essentielle allant à l'encontre d'emplois productifs.

Aussi, notre étude va être réservée à la proposition d'un mode d'exploitation « type » pour que la filière huile essentielle puisse constituer une filière pôle de développement local. Mais avant cela, nous allons continuer en abordant l'étude de marché de l'huile essentielle.

Section III. Etude de marché

Les huiles essentielles sont considérées comme étant une filière à part entière et de surcroît porteuse. L'engouement que témoignent les opérateurs du milieu pour contribuer à son développement a permis la mise en place des différentes structures permettant d'améliorer et de

mieux organiser cette filière récente (création du syndicat des exportateurs, normalisation de la production, etc...)

Plusieurs pays africains comme le Ghana, le Togo, le Sénégal produisent et exportent diverses essences et huiles essentielles et la concurrence sur le marché occidental commence à s'intensifier. Madagascar fait partie de ces pays exportateurs d'huiles essentielles et il a comme principal atout la richesse et la variété du climat et du milieu physique favorable à la culture des plantes nécessaires à la production des huiles essentielles.

Notre objectif dans cette partie de l'analyse est de montrer que le développement de cette filière pourra engendrer un impact positif significatif pour l'économie.

III.1. Analyse de l'offre :

Le contexte général :

Plusieurs variétés d'huile essentielle sont produites dans le monde. Il y a autant d'huiles essentielles que de plantes à partir desquelles elles peuvent être obtenues.

La production d'huiles essentielles est principalement réalisée dans les pays en développement. Environ 55 % de la valeur de la production mondiale en huiles essentielles provient des pays en voie de développement dont les plus importants sont la République Populaire de Chine, le Brésil, l'Indonésie et l'Inde.

Les principales huiles essentielles les plus commercialisées sur le marché international en 1998 seront représentées dans le tableau qui suit.

Tableau N° XXVI : Commercialisation mondiale d'huiles essentielles

Huiles essentielles	Espèce	Volume (tonnes)	Valeur (Millions \$ US)
Orange	<i>Citrus sinensis</i> (L.)	26 000	58,5
Menthe (Cornmint)	<i>Mentha arvensis</i> L. f. <i>piperascens</i>	4 300	34,4
Citronnelle	<i>Cymbopogon winterianus</i> Jowitt et C. <i>nardus</i> (L.) Rendle	2 830	10,8
Menthe poivrée	<i>Mentha</i> × <i>piperita</i> L.	2 367	28,4
Citron	<i>Citrus limon</i> (L) N. L. Burm.	2 158	21,6
Eucalyptus type citronnellal	<i>Eucalyptus citriodora</i> Hook.	2 092	7,3
Clou de girofle	<i>Syzygium aromaticum</i> (L.) Merr. et L. M. Perry	1 915	7,7
Bois de cèdre (États-Unis)	<i>Juniperus virginiana</i> L. et <i>J. ashei</i>	1 640	9,8
Litsea cubeba	<i>Litsea cubeba</i> (Lour.) Pers.	1 005	17,1
Sassafras (Brésil)	<i>Ocotea pretiosa</i> (Nees) Benth.	1 000	4,0
Lime (Brésil)	<i>Citrus aurantifolia</i> (Christm. & Panz.) Swingle	973	7,3
Menthe verte (Spearmint)	<i>Mentha spicata</i> L.	851	17,0
Bois de cèdre (Chine)	<i>Chamaecyparis funebris</i> (Endl.) Franco	800	3,2
Lavandin	<i>Lavandula intermedia</i> Emeric ex Loisel	768	6,1
Sassafras (Chine)	<i>Cinnamomum micranthum</i> (Hayata) Hayata	750	3,0
Camphre	<i>Cinnamomum camphora</i> (L) J. Presl.	725	3,6
Coriandre (graines)	<i>Coriandrum sativum</i> L.	710	49,7
Pamplemousse	<i>Citrus paradisi</i> Macfady	694	13,9
Patchouli	<i>Pogostemon cablin</i> (Blanco) Benth.	563	6,8

Source : Brian M. Lawrence in *La commercialisation des Huiles essentielles*, Jacques Grysole, 2003.

Madagascar exporte ses huiles essentielles et aromatiques en France métropolitaine, à la Réunion, Belgique, Canada, Taiwan, Etats-Unis, Chine, Inde, Indonésie, Arabie Saoudite, Singapour, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Japon, Maurice, Afrique du Sud et Seychelles. Ces pays sont relevés dans la liste des déclarations en douane des exportations en 2003. Les exportations vers l'Algérie et la Suisse ne sont pas fréquentes et la dernière fois a eu lieu en 2000.

Dans notre pays, des regroupements des producteurs professionnels comme PRONABIO contribuent à la mise en place d'un label de qualité afin de valoriser la filière huile essentielle.

La dégradation de la situation financière des paysans cultivateurs de plantes à Huile Essentielle ne leur permet pas d'avoir une quantité importante de récolte et faute de moyens, la production obtenue ne correspond pas aux normes exigées.

Par conséquent, une grande partie des plantes ne sont pas commercialisables.

III.2. Analyse de la demande :

III.2.1. Le marché local :

La production d'huiles essentielles devrait pouvoir satisfaire en même temps le marché local et le marché international. Pour le marché local, les huiles essentielles sont principalement destinées à l'industrie pharmaceutique, à la médecine douce, à l'aromathérapie, à la parfumerie technique (savon, détergents, etc.), à la parfumerie cosmétique et à l'industrie agroalimentaire.

Par ailleurs, des plantes, telles que le vétiver, doivent être cultivées pour contribuer à la lutte contre l'érosion et le phénomène de « lavaka » d'autant plus qu'elles peuvent être distillées pour l'obtention d'huiles essentielles.

III.2.2. Le marché international :

La demande mondiale de parfums et d'arômes devrait atteindre 18,4 milliards de dollars US en 2008 alors qu'elle était de 8,3 milliards de dollars US en 1999. Cette forte croissance anticipée s'explique par l'augmentation rapide de la production industrielle alimentaire (boissons gazeuses, croustilles, etc.) dans certains pays en voie de développement comme la Chine, le Brésil, l'Inde et le Mexique, selon une analyse du marché mondial réalisée par Freedonia Group Inc²⁹.

L'Amérique du Nord (États-Unis, Canada, Mexique) constitue le marché le plus important au monde avec un volume de 4,4 milliards de dollars US, ce qui représente environ le tiers de la demande mondiale. Aux États-Unis, on s'attend à ce que la demande en huiles essentielles pour les industries de la parfumerie et de l'alimentation croisse à raison de 10 % par an pour les cinq prochaines années. Le marché européen demeure pratiquement aussi grand que celui de l'Amérique du Nord avec 4,3 milliards de dollars US en 1999. Le Japon domine le dernier tiers du marché mondial avec 1,9 milliards de dollars US³⁰.

Au niveau de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat d'Antananarivo, trois demandes ont pu être identifiées pour l'année 2008. Il s'agit de Tushe Flora Co Ltd (référence : Ex 14/04) qui demande des huiles essentielles d'ylang-ylang et de patchouli, Zari Services Ltd

²⁹ Jacques Grysole, 2003.

³⁰ Jacques Grysole, 2003.

(référence : Ex 14/03) qui recherche toutes sortes d'épices et d'huiles essentielles, Ets Maldekara (référence : Ex 19/04) qui recherche du poivre vert en saumure, des clous de girofle, de la cannelle, du café vert robusta et arabica.

III.2.3. La dynamique des prix:

Le marché des huiles essentielles, comme la plupart des marchés des productions végétales, est soumis à des fluctuations importantes parce que de nombreux facteurs peuvent entrer en jeu. Ils peuvent avoir des effets cumulés qui vont se répercuter sur le prix. Parmi les principaux facteurs qui peuvent influencer les prix mentionnons :

- les conditions climatiques dans les régions de production qui influencent la quantité produite et la qualité des récoltes ;
- les catastrophes naturelles ;
- la variation des stocks d'une année sur l'autre ;
- le nombre de producteurs qui fait augmenter l'offre plus rapidement que le marché ;
- la durée de conservation de certaines huiles ;
- le prix d'huiles de substitution ;
- les changements de taux de change ;
- les variations de la demande dues à des changements dans les préférences des consommateurs ;
- le fonctionnement des canaux de distribution qui peut être perturbé par la paralysie des transports et des ports ; et
- la qualité de l'huile essentielle.

A part le niveau de la quantité de production, le prix est une variable déterminante du niveau de profit. Les producteurs professionnels locaux (HOMEOPHARMA/EXPAM, BIO AROMA...) déterminent les prix des huiles essentielles en fonction de trois critères : soit en fonction des coûts de production, soit en fonction de la demande existante, soit en s'identifiant aux concurrents. Au niveau du commerce international, les prix des huiles essentielles malgaches sont en général influencés par trois facteurs : la fluctuation des cours, la qualité des huiles produites ainsi que le niveau de la demande extérieure. Du fait de la qualité indéniable des huiles essentielles malgaches, les différentes entreprises exportatrices nationales vendent leurs produits à un prix élevé par rapport à la concurrence internationale. Ce qui voudrait dire que si l'exploitation de la filière huile essentielle connaît une stratégie visant à augmenter la quantité d'huiles extraites, le fait que notre produit est

déjà réputé par sa bonne qualité augmentera davantage les ressources en devise. Il faudra donc essayer de maintenir ce niveau de prix élevé en produisant encore des huiles essentielles de qualité tout en améliorant le rendement local de la culture.

Ce tableau montre le tarif FOB des huiles essentielles exportées par EXPAM.

Tableau N° XXVII : Tarif FOB des huiles essentielles d'EXPAM

DESIGNATION	Prix/kg en EURO
Huile Essentielle Coreopsis	68.70
HE Citriodora	21.38
HE Cyprès	38.17
HE Eucalyptus Globulus	45.80
HE Géranium	122.14
HE Girofle Clou	53.44
HE Havoze écorce	53.44
HE Havoze feuille	36.64
HE Helichrise	122.14
HE Lantana	152.67
HE Niaouli	19.08
HE Ravintsara	68.60
HE Tagètes	83.97
HE Ylang I	122.14
HE Ylang II	99.24
HE Gingembre	183.21
HE Canophyllum Inophyllum	24.00

Source : EXPAM, 2008

III.2.4. Identification des types d'huile essentielle exportés :

Le volume exporté de l'essence de girofle est le plus important, suivi de l'ylang-ylang et des huiles essentielles d'agrumes. Entre 1990 et 1999, La valeur de l'ylang-ylang est restée en équilibre tandis que celle des huiles essentielles d'agrumes a augmenté même si son volume reste stable.

L'huile essentielle de géranium a connu une hausse constante en volume mais la valeur a baissé.

Tableau N° XXVIII : Valeurs et volumes d’huiles essentielles exportées par Madagascar, en 2003

Pays	Volume (en kg)	Valeur FOB en Ariary
France et Réunion	408 614	3 271 485 942
Belgique	3 452	133241260,6
Canada	107	9 624 738,2
Taiwan	120	8 707 866,2
Etats-Unis	63 421	400 368 140,2
Chine	35 200	143 509 801,6
Inde	105 600	435 750 564
Indonésie	17 600	64 431 910,4
Arabie Saoudite	17 600	70 414 608
Singapour	165 000	663 220 009
Espagne	17 600	74 646 528
Royaume Uni	88 481	385 934 887,6
Italie	100	7 108 634,4
Japon	25	1 411 675,2
Maurice	26	3 332 722,8
Afrique du sud	74	9 439 014,2
Seychelles	67	33 249,8
Allemagne	250	10 889 666,6
TOTAL	923 337	5 673 189 288

Source : MICDSP, 2008

D’après ce tableau, nous pouvons constater que la France est le premier pays importateur d’huile essentielle et d’essence de Madagascar. Les huiles essentielles exportées en France et à la Réunion sont évaluées à 3 271 485 942 Ariary. Elle est suivie de Singapour, d’Inde et de Royaume-Uni.

Le volume des exportations de Madagascar vers les Etats-Unis reste faible alors que la destination vers l'Amérique constitue un marché rentable à conquérir.

En effet, le prix des huiles essentielles vers les Etats-Unis est élevé si on se réfère au rapport de la valeur par le volume exporté. Les Etats-Unis n'ont importé d'huiles essentielles à base d'agrumes qu'en 2000 pour une valeur fob de 15 604 505 Ariary et pour un poids net de 140Kg. La valeur du marché américain est estimée à 250-300 millions de dollar par an³¹ et ils importent des huiles essentielles à bon marché comme celles que nous produisons. Ce qui signifie que Madagascar, doté de plusieurs avantages par rapport aux autres pays, a intérêt à avoir une part de marché assez important dans l'exportation d'essence vers les Etats-Unis.

En terme de quantité, ce sont les huiles essentielles d'agrumes qui constituent la majorité des exportations d'essence et d'huile essentielle de Madagascar, suivies du géranium et du vétiver.

Le marché asiatique (Chine, Inde, Indonésie, Singapour) importe surtout des essences de plantes tropicales et des huiles essentielles autres que l'agrumes.

III.2.5. Les opportunités de la filière Huile Essentielle au niveau international

La nouvelle donne économique mondiale³² oblige actuellement les différents pays de la planète à adopter une position commune sinon à faire une entente objective dans les échanges commerciaux. La réalité économique nous montre en effet que, malgré la différence des coûts, cet engagement réciproque amène toujours des avantages pour chaque pays contractant. Outre ces partenaires habituels, le contexte régional offre également des opportunités de marché que Madagascar devrait explorer davantage. Le pays doit ainsi valoriser son intégration au sein des communautés régionales comme la COMESA, la COI, le SADEC et UE-ACP... afin de permettre aux secteurs potentiellement productifs comme la filière Huile Essentielle d'avoir un meilleur débouché pour l'écoulement des produits. Ceci permettra à notre économie d'être plus performant dans l'accroissement du revenu national. En effet, l'accroissement des débouchés extérieurs constitue une des conditions préalables qui peuvent permettre la croissance et la stabilité de notre économie.

³¹ OMEF, 2008

³² Même si les pays sous-développés sont toujours sollicités à faire des échanges commerciaux avec les pays développés, ils devront se mettre en garde du changement continu et radical du système commercial et économique mondial. On sait pertinemment que ce sont les pays développés qui tirent énormément de profit. Autrement dit, même si le changement est positif, ses effets ne sont pas tous bénéfiques et les avantages ne sont pas les mêmes.

L'accord de coopération en matière de commerce international comme le cas de l'UE-ACP est un créneau sûr pour le pays car il permet d'avoir une plus grande liberté d'accès au marché concerné.

La promotion de la production des plantes à huile essentielle devra par conséquent être accompagnée par une politique nationale destinée à conquérir de nouveaux débouchés. Il ne s'agit pas seulement d'accroître le niveau de rendement mais aussi et surtout de chercher le marché potentiel qui pourra nous procurer une meilleure source de revenu.

III.3. Les facteurs favorables et les contraintes :

La filière huile essentielle étant une filière émergente se développe autour d'un cadre opportun. En effet, les huiles essentielles malgaches acquièrent actuellement un haut positionnement aux yeux des consommateurs internationaux. La demande s'accroît continuellement et le label « natiora » conditionne la compétitivité du produit malgache face aux autres concurrents³³.

Dans la première partie de notre étude, nous avons pu montrer l'existence des possibilités d'une meilleure exploitation de la filière huile essentielle dans le district d'Ambatondrazaka, vue le contexte physique et environnemental de cette localité. Aussi, malgré l'orientation de cette filière à procurer à notre pays une meilleure source de revenu, il est constaté à partir de l'analyse du marché qu'il existe des facteurs favorables ainsi que des contraintes non négligeables à tenir compte afin d'optimiser la commercialisation de la production.

a. Les facteurs favorables

- L'existence des plantes endémiques concentre l'offre et la production de ces huiles essentielles à Madagascar.
- L'existence de marché potentiel dans le continent asiatique (Inde et Chine) nécessite une augmentation du volume de nos exportations.
- Les projets de développement rural favorisent la multiplication des opérateurs de la filière et permettent d'améliorer le revenu issu de la hausse des exportations d'huile essentielle.
- L'existence d'organismes internationaux et des groupements nationaux (PNUD, USAID, LDI, FASP, PRONABIO, PRIDE) favorise l'essor de la filière tant au niveau du marché local qu'au niveau des échanges internationaux.
- Les industries agroalimentaires qui importent encore certains de leurs matières premières constituent un marché potentiel à exploiter. En effet, en achetant localement, les industries

³³ www.AromImport.com

feront aussi des économies. Par conséquent, la diversification des variétés de plantes à cultiver doit être incluse dans la stratégie de développement de la filière huile essentielle.

- Le commencement d'une meilleure organisation rend optimiste l'exploitation de la filière huile essentielle.

b. Les contraintes :

Malgré le fait que les huiles essentielles pourraient respirer la brise d'un avenir prometteur, certains obstacles entravent son expansion.

- La faible productivité due à l'absence de culture industrielle rend peu intéressante les petites exploitations qui ne possèdent qu'un très faible volume de production.
- Les équipements sont encore chers et insuffisants.
- L'absence de technologies appropriées ou connues freine le développement de la filière.
- L'insécurité dans le milieu rural démotive les producteurs qui se lancent dans la culture des plantes.
- Le manque de vulgarisation des formations sur les huiles essentielles empêche le développement optimal de la filière.
- La destruction de l'environnement, fruit des activités humaines ne favorise pas la préservation des plantes aromatiques et huiles essentielle.
- Le manque de mains d'œuvres qualifiées réduit la productivité de la filière et permet l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles.
- Le problème d'énergie (eau et électricité) empêchant l'implantation des industries de transformation dans les zones de production.
- Le manque d'infrastructure routière.

Tableau N° XXIX : Récapitulatif des SWOT- Huile essentielle

FORCE	FAIBLESSE
<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur porteur. - Existence de plantes endémiques très demandées - La croissance du revenu généré par le secteur. - Existence de plusieurs variétés de plantes pour l'obtention de l'huile essentielle. - Prix assez élevé sur le marché mondial - Bonne qualité des huiles essentielles malgaches. - Main d'œuvre abondante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture non industrielle ne bénéficiant pas d'une économie d'échelle. - Cout très élevé des machines d'extraction modernes. - Très peu d'industries de transformation et de distillerie. - Main d'œuvre non qualifiée. - Problème d'infrastructure routière.
OPPORTUNITE	MENACE
<ul style="list-style-type: none"> - Potentialité du marché international (afflux des commandes à certaines périodes). - Utilisation dans l'industrie agroalimentaire. - Utilisation dans l'industrie pharmaceutique. - Développement de l'aromathérapie à Madagascar. - Contribution à la protection de l'environnement (Vétiver) et au reboisement (eucalyptus,...). - Existence des organismes de soutien et de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques peu vulgarisées limitant la production. - Insécurité rurale et vol des plantes. - Approvisionnement en énergie. - Concurrence des produits de synthèse à bon marché. - Fluctuation des prix.

Source : notre propre analyse, 2009.

La Filière Huile Essentielle présente un potentiel considérable dans l'expansion de nos exportations. En effet, malgré les contraintes qui existent en ce qui concerne l'offre et de la demande comme la sous exploitation, la culture des plantes à huile ou encore l'existence des qualités ne correspondant pas tout à fait à l'exigence du marché, il est évident que cette filière figure parmi les secteurs pôles qui contribue au maximum à l'accroissement de notre Produit Intérieur Brut national. Les effets positifs qu'apporte la filière huile essentielle prédominent.

Malgré le fait que la filière huile essentielle est nouvellement identifiée comme porteuse d'emplois productifs dans le district d'Ambatondrazaka, les démarches entreprises dans la sélection des filières retenues représentent à nos yeux une certitude d'autant plus que notre objectif ne se limite pas seulement au simple domaine d'identification mais aussi de proposer la meilleure stratégie d'exploitation de cette filière. Notons que l'identification de cette filière était basée sur l'analyse de l'aspect marketing et l'étude du marché, de son intérêt écologique et environnemental et enfin de l'existence des opportunités locales de production.

Dans l'objectif d'accroître la valeur ajoutée procurée par cette filière, une stratégie adéquate visant à améliorer le niveau de production et en même temps à élargir le marché du produit obtenu est à déterminer. Elle devra être conçue en fonction des moyens existants (moyens humains, financier, technologique...) tout en tenant compte des procédures optimales de production et de commercialisation.

Si le développement de la filière est destiné à donner à l'économie nationale une meilleure performance, il devra aussi permettre à la population locale cultivatrice, d'avoir un revenu suffisamment élevé afin qu'elle puisse satisfaire le maximum de leur besoin.

Cette dernière partie n'est pas la moins importante étant donné que ce qui nous intéresse le plus c'est la contribution de la filière huile essentielle au développement du District d'Ambatondrazaka. Effectivement, nous avons déjà pu observer à travers l'analyse du marché l'effet bénéfique que cette filière pourra apporter surtout en matière commerciale.

PARTIE II : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE DANS L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL

CHAPITRE I : LES INSTITUTIONS ORGANISATIONNELLES

Il s'agit maintenant de justifier le choix de la filière huile essentielle comme secteur porteur pouvant contribuer au développement local. L'objectif est donc de permettre à tous les acteurs de la filière (direct ou indirect) de disposer d'un niveau de revenu élevé et équitable.

Section I . Le rôle des régions et ses démembrements :

Les régions, les districts et les communes sont un des échelons territoriaux du découpage juridique de l'espace national. Ils jouent un rôle primordial dans la planification et dans l'aménagement du territoire.

La décentralisation est une des voies à travers laquelle s'exprime une tendance assise sur un modèle rationaliste qui vise la convergence entre la structuration administrative et les réalités géographiques et économiques.

Avec une bonne organisation faisant en sorte qu'aucun conflit de pouvoir ne doit exister au niveau des autorités compétentes, l'intervention économique locale devra être considérée comme étant de la compétence de la région, à laquelle les districts et les communes auront vocation à s'associer.

Entre les enjeux nationaux et les réalités locales, la planification appuie les leviers locaux du développement. Les acteurs locaux doivent à tout pris participer à l'élaboration des projets de développement local pour que le contenu réponde vraiment à la volonté de traiter les problèmes internes de développement.

Vers le haut, la localité est le niveau de référence des politiques nationales.

Vers le bas, elle peut constituer le niveau de cohésion des projets de développement et permettre d'articuler et de donner un sens commun à des initiatives multiples.

Section II . Les conditions de la réussite du développement local :

Le développement local n'est pas pris ici au sens de croissance économique résultant de la diffusion du savoir. Il se définit, de façon plus ambitieuse, par la prise en charge d'une population par elle-même, en vue d'améliorer son avenir sur les plans quantitatif et qualitatif.

II.1. La dynamique locale :

La dynamique locale est un investissement dans la coopération et le dialogue. Elle se crée en fonction de nombreux facteurs. Plusieurs "verrous du développement" peuvent y contribuer tels que les questions géographiques ou physiques, l'existence de groupes de pression fortement constitués, une expérience négative du passé, un "vide social" ou un "vide d'initiative", des conflits d'ordre culturel.

➤ **vision alimentée par l'extérieur**

Il suffit parfois qu'un entrepreneur revenant chez lui après une expérience professionnelle ou académique à l'extérieur partage ses questions sur l'avenir de son territoire. A la lumière de son expérience et selon son degré de conviction, il décide de s'impliquer au niveau local avec un autre regard, un esprit critique, un désir de changement, une autre manière de réagir qui pourra modifier le comportement de la population locale.

➤ **impulsion concrète**

L'éveil de l'esprit critique, appuyée par un diagnostic des besoins locaux pour l'avenir, doit alors trouver des moyens d'action concrets. Cette impulsion concrète peut provenir soit d'appels d'offre publics ou privés donnant lieu à des aides financières substantielles, soit d'actions locales d'intérêt général (organisation d'une foire, appel au bénévolat, etc.)

➤ **pédagogie du développement**

Pour parvenir à l'objectif de développement local, il faut briser les résistances, prolonger les échanges et les dialogues amorcés localement, recadrer les enjeux. La pédagogie du développement repose sur un principe de pondération fondé sur l'écoute, le respect et la confiance, la compréhension et l'adaptation, la transparence et le souci de communication, la remise en cause personnelle et sociale. Une double logique est à la source de cette pédagogie: le partenariat de gestion, né de la nécessité de coordonner l'organisation concrète d'une dynamique locale, et le partenariat d'animation qui vise plus la construction d'un projet de société. Il s'agit à cet effet de trouver la meilleure stratégie de développement qui tient compte en priorité l'implication de la population locale dans le processus de production.

L'ouverture, l'élargissement du partenariat local, la recherche de consensus pour éviter les oppositions au sein du territoire, la recherche d'une extension du champ de compétences, sont par conséquent les orientations prioritaires à rechercher. Plus les enjeux sont partagés, plus la dynamique sera renforcée et ses effets seront ressentis par l'ensemble de la population concernée.

➤ **appropriation (institutionnalisation)**

L'appropriation est une conséquence mécanique du processus. Les enjeux partagés signifient que les gens s'identifient à la dynamique locale et l'intègrent dans leurs stratégies individuelles et collectives. Le processus n'est plus remis en question, il fait partie du quotidien, il s'institutionnalise de manière informelle dans un premier temps, et puis formellement quand il est ensuite repris dans les dispositifs de programmation de la politique locale de développement.

➤ **transfert des centres d'intérêt**

Par la suite, la dynamique locale devient un dispositif abstrait, une méthodologie que l'on discute en haut lieu, une opportunité d'innovation qui s'inscrit dans un contexte plus élargi. Catalogué comme projet-modèle, elle influencera la proximité et leur servira de référence dans la réalisation des diverses activités. Qu'un cycle de développement local sur un territoire donné soit pérenne ou pas: là n'est plus la question. Les centres d'intérêts ont quitté le "local" dont ils s'étaient nourris.

II.2. L'approche en réseau :

A part la dynamique sociale, l'approche en réseau est aussi une condition de la réussite du développement d'une localité. Elle se caractérise par le renforcement mutuel des stratégies d'acteurs sous la forme de partenariats locaux.

Trois types de partenariats locaux peuvent exister:

- Un partenariat créé à l'initiative individuelle des personnes.
- Un partenariat créé sur l'initiative d'entreprises ou plus généralement d'organismes professionnels qui revendiquent une place privilégiée dans les décisions économiques.
- Un partenariat créé sur l'initiative des pouvoirs publics - locaux ou non - qui suppléent à une initiative privée rare ou défaillante.

Les processus d'approche en réseau (mise en place d'une pédagogie de la négociation, création de savoir-faire, passerelles vers la recherche et le développement, coopération avec d'autres territoires) deviennent des champs d'investigation propres au développement local et constituent ce que l'on peut désormais appeler la pédagogie du développement.

II.3. L'existence des ressources financière, humaine et matérielle suffisantes :

Ressource financière : L'existence d'une ressource financière suffisante constitue le moteur de la croissance et du développement économique et social d'une localité. L'investissement qu'elle peut créer augmente la capacité de production ainsi que le revenu. Cependant, avoir des moyens financiers suffisants n'est pas une chose facile. A cet effet, si l'obligation de l'Etat est de permettre un champ favorable pour le développement de la micro finance destinée à financer les petits et moyens investissements, l'organisation de la recherche d'autres sources de financement (collecte des impôts, coopération régionale, partenariat financier, etc.), est dans la compétence des collectivités locales décentralisées telles que les communes.

La localité devra avoir à la fois l'autonomie et la compétence en matière de gestion des ressources financières³⁴.

Ressources matérielles: Certains besoins matériels doivent être satisfaits pour permettre le développement d'une localité. Ainsi, la première obligation des autorités compétentes tels que l'Etat, les partenaires de développement, etc., est de doter la localité des infrastructures de base (route, barrage, école, dispensaire, etc. .) dont elle a besoin, de favoriser le transfert de nouvelles technologies de production pour que la population puisse sans contraintes entreprendre leurs activités productives. Les dépenses en infrastructure sont facteur de croissance. Elles ont un effet cumulatif. Cela justifie la nécessité du maintien de l'investissement public en matière d'éducation, de recherche-développement, de transport, etc.

Ressources humaines : Le renforcement des capacités humaines est aussi à espérer. Il s'agit de promouvoir l'éducation et la formation de la population locale. Effectivement, l'accumulation du capital humain engendre des effets positifs dans le développement local car le niveau d'éducation ou

³⁴ Pour le cas de Madagascar, la politique de l'Etat à travers l'action du secrétariat d'Etat chargé du développement des régions va à l'encontre de cet objectif. Il s'agit d'attribuer aux régions et communes une autonomie administrative et financière. Une des stratégies élaborée consiste à améliorer le recouvrement des coûts par l'élargissement des assiettes fiscales ainsi que le renforcement des capacités de gestion des ressources financières locales.

de qualification d'un individu joue un rôle très important. Un niveau d'éducation élevé est d'autant plus efficace qu'il permet d'interagir avec d'autres personnes.

La notion de développement local est un processus qui se construit en associant innovation et tradition. Ce sont deux aspects contradictoires mais interdépendants. Il s'agit de tenir compte en même temps de l'aspect technique, économique, socioculturel et organisationnel du développement.

C'est dans ce cadre qu'apparaît la nécessité d'identifier le secteur ou la filière qui peut déterminer les conditions préalables permettant la synergie locale allant dans le sens du développement. En effet, ce ne sont pas toutes les activités exercées qui pourront contribuer au bien être d'une localité. Il y a celles qui sont moins productives et celles qui sont très prometteuses dans la manière où elles peuvent engendrer l'optimisation de la productivité.

Ainsi est-il indispensable de déterminer un axe stratégique pérenne qui s'attache plus particulièrement aux valeurs spécifiques de la localité considérée.

II.4. Décentralisation informationnelle et organisationnelle :

Un système économique est décentralisé si l'information sur les paramètres qui sont à la source de la prise de décisions est dispersée entre les différents éléments de ce système. La décentralisation informationnelle est une des conditions de réussite du développement local. Elle permet aux agents économiques locaux de mieux connaître tout ce qui leur concerne. Elle permet une affectation optimale des ressources.

La décentralisation décisionnelle pour sa part attribue aux différentes unités de production la disposition d'une autonomie dans la prise de décisions effectives. Tout comme l'information, la décentralisation des décisions est aussi une des conditions sine qua non de la réussite du développement local.

Dans tous les cas, la coopération entre les acteurs (locaux, régionaux...) et la synergie des interventions publiques (réglementations, transferts, investissements) sont les meilleurs garants de la réussite d'une politique de développement local durable et équilibré.

II.5. Existence des infrastructures de base :

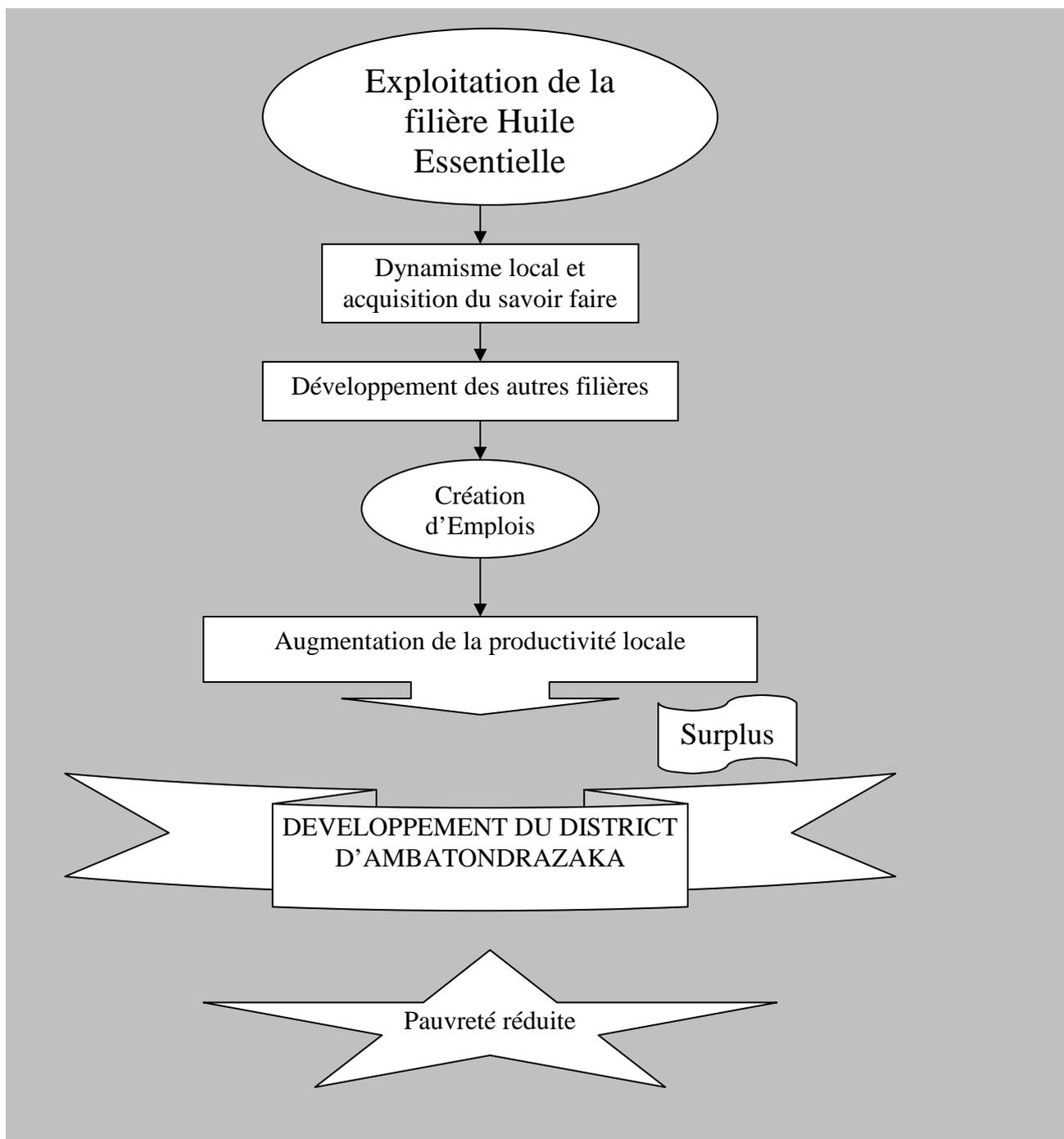
Le développement d'une localité est aussi conditionné par l'existence des infrastructures de base permettant à la population locale d'exercer leurs activités de production. Il s'agit à ce niveau de permettre la réalisation des travaux d'infrastructures comprenant l'identification, la conception et l'exécution des projets d'infrastructures économiques (routes, barrages, marchés, etc...) et des projets d'acquisition d'équipements communautaires (écoles, centres de santé de base, blocs sanitaires, etc...). Il faut appuyer les investissements en petites infrastructures productives permettant aux groupes les plus pauvres d'accroître et d'améliorer leur production (périmètres irrigués, facilité de stockage, traitement des produits agricoles, etc...).

Section III . Développement du District d'Ambatondrazaka à travers l'exploitation de la filière huile essentielle :

Notre conception sur la possibilité d'exploitation de la filière huile essentielle fait naître une vision optimiste sur l'avenir du District d'Ambatondrazaka. La promotion de cette filière constitue à nos yeux la meilleure stratégie pour cette localité. Elle permet de réunir toutes les conditions de réussite du processus de développement local. Le mécanisme part du fait que la filière huile essentielle soit la base du dynamisme locale. Elle est le secteur pôle qui peut engendrer et transmettre les effets positifs qui conditionnent le développement de toutes les autres activités économiques locales. Son exploitation détermine la cohésion des différents outils nécessaires à l'augmentation de la production, donc du revenu. Par conséquent, la population arrive à satisfaire leur besoin individuel et collectif en ayant des emplois productifs. Ainsi, dans notre schéma, le circuit du développement du District d'Ambatondrazaka commencera par l'exploitation de la filière huile essentielle qui permet la création d'emplois productifs et par la suite accroît la productivité locale car la population sera en mesure de faire des investissements à partir de leur propre revenu.

Une particularité liée à la situation actuelle de la filière conditionne la réussite de notre objectif qui n'est autre que le développement du District d'Ambatondrazaka par le biais de la filière huile essentielle. Etant donné que la demande est toujours insatisfaite tant au niveau local que sur le plan international, le problème de débouché n'existe pas surtout que notre modèle tient compte de l'instauration des normes et des conditions favorable à l'écoulement des produits. Par conséquent, son exploitation peut engendrer des effets d'entraînement positifs dans un laps de temps réduit. Le développement de la filière se fait d'une manière très rapide et par la suite, comme étant une filière pôle, elle pourra provoquer l'exploitation optimale des autres ressources locales.

Figure II : Processus de développement du District d'Ambatondrazaka à partir de l'exploitation la filière huile essentielle



Source : Nos propres calculs, 2009

L'optimisation de cette filière nécessite cependant la prise en considération de plusieurs facteurs. Elle est conditionnée par l'existence d'une meilleure stratégie qui, comme nous l'avons déjà évoqué devra tenir compte de la spécificité locale tant au niveau de la valeur morale et culturelle que sur l'aspect socio-économique. Notre tâche consiste maintenant à proposer un modèle, une manière de développer la filière huile essentielle, conçue dans l'esprit de rechercher des solutions pour résoudre le problème de pauvreté.

Section IV. Type d'organisation approprié à l'exploitation de la filière huile essentielle pour le cas du District d'Ambatondrazaka

Il s'agit d'identifier le meilleur modèle d'organisation qui conditionne l'action à entreprendre dans l'exploitation de la filière huile essentielle en ce qui concerne la localité étudiée.

Le modèle d'organisation à proposer est fondé sur la création d'un groupement local de paysans producteurs d'huile essentielle. Il ne s'agit pas cependant de créer n'importe quel groupement. Il est impératif d'identifier le type d'association paysanne à créer. En effet, des groupements et associations paysans existent dans le district d'Ambatondrazaka. Pourtant, la grande majorité des paysans producteurs de cette localité se trouvent encore dans la situation de pauvreté et cela malgré les diverses actions en faveur du développement rural.

Une telle situation peut être causée soit par le mauvais choix de la structure interne d'organisation, soit par l'ignorance de l'importance du statut du groupement à introduire. L'identification du type d'association dépend en effet des objectifs voulus. Dans notre cas, la création du groupement des producteurs d'huile essentielle dans le district d'Ambatondrazaka est destinée à permettre l'accroissement du pouvoir d'achat local par l'augmentation du revenu distribué équitablement entre les acteurs. Autrement dit, l'existence d'un tel groupement est fondée avant tout sur l'objectif de promouvoir les intérêts économiques des membres.

C'est la raison pour laquelle nous avons pensé qu'il devrait y avoir dans le district d'Ambatondrazaka et au niveau de la filière huile essentielle, la création des groupements à vocation coopérative. A noter que ce type de groupement n'est pas encore une véritable coopérative dans la mesure où elle constitue une phase intermédiaire. Celle-ci a en effet un statut juridique bien défini ainsi qu'un mode d'organisation très évolué. Si l'Association a le statut d'un groupement à vocation coopérative, son organisation interne devra être conçue à partir des besoins réels des membres et de la localité.

IV.1. L'organisation individuelle des paysans producteurs :

La tâche attribuée à chaque acteur est dans notre modèle bien définie. Nous optons pour une exploitation individuelle de la propriété, c'est-à-dire que chaque exploitant cultive la portion de terrain dont il est propriétaire. Cette première hypothèse tient compte de la structure foncière de la localité. D'après notre étude sur terrain, la majorité des ménages (37.95%) exploite moins de 1.5ha de surface, ce qui signifie qu'il y a un grand nombre de petits exploitants individuels. De ce fait, il vaut mieux continuer à maintenir cette structure de production puisque nous tenons compte de l'implication de la population locale dans la nouvelle exploitation de la filière.

Ainsi, privé de toute autre obligation émanant de l'extérieur (Etat, collectivité décentralisée, etc...), l'exploitant est le seul maître de sa propriété. Par la suite, l'existence de quelques exploitations individuelles augmentera la compétitivité de production car chaque producteur essayera de trouver un rendement élevé de sa culture.

IV.2. Le rôle du Groupement à Vocation Coopérative :

La transformation des plantes en huiles essentielles se fera au niveau de la coopérative. Celle-ci peut donc être assimilée à une Entreprise mais dont l'appartenance est attribuée aux producteurs membres. L'unité de transformation lui appartient (alambic, locaux, magasin de stockage..). Une telle distribution de tâche permet la transformation des plantes en grande quantité. En effet, deux raisons justifient la nécessité d'obtenir une quantité abondante de plantes à extraire.

Au niveau de la technique, plus la quantité de feuille à extraire est abondante, plus il y a obtention d'une meilleure qualité d'huile essentielle.

Ensuite, la logique de la commercialisation demande une quantité suffisamment élevée d'huiles afin qu'il y ait plus de rendement. C'est pourquoi il est impératif d'acquérir un volume de production élevé. L'alternative qui résout la contradiction entre la plantation à petite échelle des petits cultivateurs individuels et la nécessité d'obtenir une quantité importante d'huile essentielle à vendre est donc de créer ce type de groupement.

S'il existe dans une commune du district quelques cultivateurs, un seul groupement suffit. Par conséquent la conformité de la production à la norme va s'établir et le transfert du mode de production moderne sera facilement introduit parce que les autres acteurs de la filière venant de l'extérieur tels que les laboratoires de contrôle, les exportateurs, s'intéresseront davantage à cette « exploitation à grande échelle ».

L'application de ce type d'organisation va engendrer un changement important dans le rôle attribué aux acteurs locaux de la filière. En effet, les paysans producteurs seront en même temps des cultivateurs individuellement répartis et des producteurs industriels par le biais de la coopérative créée, qui se charge de l'extraction des feuilles. Ils deviendront des acteurs à part entière de la filière.

Comme il s'agit d'une restructuration de l'organisation depuis la base jusqu'au sommet, l'identification du rôle attribué à chaque acteur devra se faire.

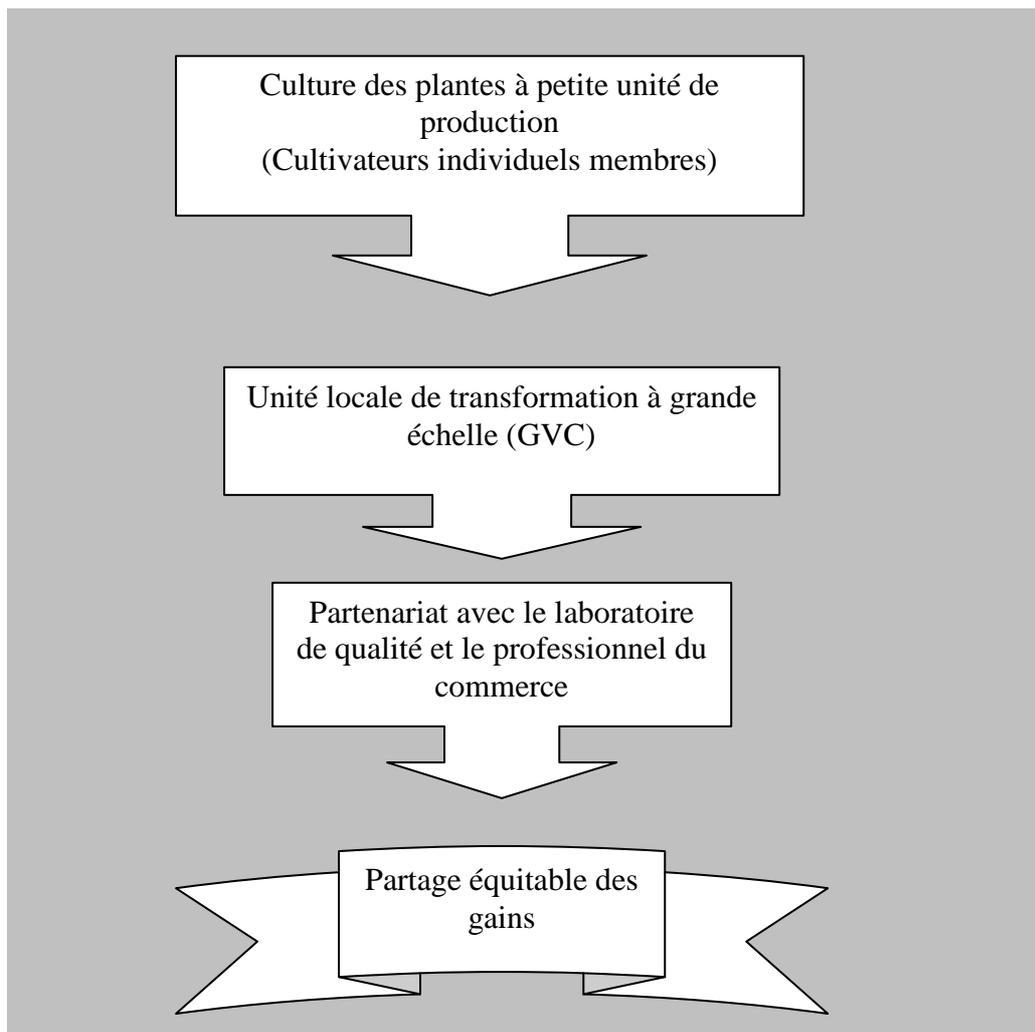
- Le rôle du groupement des producteurs (cultivateurs) de plantes à huile essentielle va être assimilé à une Entreprise « agrico-transformatrice » c'est-à-dire celle qui cultive et transforme en même temps les matières vertes.
- Comme il est difficile d'entrer en contact direct avec les utilisateurs finaux, l'intervention d'autres acteurs comme les courtiers, les négociants ou les marchands est indispensable. Leur tâche consiste à favoriser l'écoulement des produits face aux exigences du marché³⁵. Le meilleur choix sera de travailler avec une Entreprise déjà dotée d'un certain professionnalisme dans le commerce du produit. Cela assure un permanent débouché commercial et permet de vendre à des tarifs plus intéressants car les intermédiaires seront moins nombreux.

³⁵ **Les courtiers** achètent au producteur pour ensuite revendre pour leur propre compte le produit de leur achat. Ils peuvent aussi intervenir comme intermédiaire en mettant en contact les producteurs et les acheteurs moyennant une commission.

Les négociants achètent des quantités souvent importantes de produits et les stockent en prévision des fluctuations du marché.

Les marchands achètent des produits en fonction des commandes passées par leurs clients.

Figure III : Mode d'organisation de la filière huile essentielle pour le cas du District d'Ambatondrazaka



Source : Nos propres calculs, 2009

La création d'un tel groupement s'accompagne de l'identification du type d'organisation à maintenir. Nous avons déjà parlé plus haut, du rôle individuel de chaque membre. Mais au sein de la coopérative, la tâche de chaque acteur n'est pas la même. Comme étant une petite entreprise, la coopérative devra être bien administrée. C'est pourquoi la structure interne du groupement attribue à l'assemblée des membres l'autorité suprême pour toutes les questions concernant la coopérative. Aucune influence particulière ne devra être acceptée. Toutes les décisions à prendre doivent passer par l'assemblée des membres. Une attention particulière devra être faite à ce niveau. Pour ne pas créer de conflits internes entre les partisans, il est nécessaire de définir à l'avance la catégorie d'acteur qui pourra appartenir au groupement. Les membres doivent avoir à peu près les mêmes visions, les mêmes objectifs. Il est par exemple préférable que ce soit des acteurs ayant à peu près les mêmes surfaces à cultiver qui appartiennent à un même groupement (des acteurs ayant en moyenne

500 mètres carrés de plantation). En effet, comme il s'agit d'une association à vocation économique, c'est l'intérêt de chaque individu qui prime. Et une simple raison suffit pour qu'une telle association ne puisse pas atteindre l'objectif voulu. En tenant compte de l'homogénéité des acteurs, il n'y aura aucun problème lors des partages des bénéfices. Les profits réalisés peuvent être distribués équitablement. Chaque membre aura le même revenu alors que la production s'est fait à grande échelle. Aussi, il sera facile de retenir une part des bénéfices coopératifs pour permettre à nouveau le financement de l'activité de production.

Toutefois, puisque le niveau de connaissance de la population locale est encore assez bas, il est préférable de chercher des personnes qualifiées qui prendront en main la gestion de la coopérative du moins au début. Cette personne aura comme attribution de faciliter l'organisation de l'Entreprise commune de façon à ce que son activité puisse engendrer le maximum de profit. La qualité de cette personne tant sur le domaine du savoir faire qu'au niveau relationnel joue un rôle très important dans la réussite du projet. Elle devra être en mesure de s'adapter aux besoins des membres et de la localité. Le rôle de l'Etat ou des différents organismes de développement est donc de chercher le profil type qui peut être au service de la population.

Mais il ne s'agit non plus d'imposer telle ou telle mode d'organisation. La volonté de coopérer devra être issue de la propre initiative des concernés. Les rôles des différents acteurs oeuvrant dans le développement local devront à cet effet se limiter au simple domaine d'accompagnement.

C'est dans cette manière que le mode d'organisation de la filière devra se faire pour le cas du District d'Ambatondrazaka, afin de multiplier les impacts positifs induits qui conditionnent le bien être de la population locale.

IV.3. Les avantages offerts par le Groupement à Vocation Coopérative :

Plusieurs avantages sont donc offerts par la création de ce type de groupement dans le cadre du développement local.

Sur le plan social, l'existence de ce type de groupement permet :

- La prise en considération de la notion d'autopromotion et l'amélioration de la confiance mutuelle ;
- Un meilleur positionnement de la communauté locale par rapport aux autres acteurs extérieurs (dans la prise de décision par exemple)
- La responsabilisation des membres dans le cadre du processus de développement local ;

- La reconquête d'une meilleure position sociale des pauvres grâce à leur pouvoir de décision au sein de la coopérative ;
- La réduction de l'exode rurale à cause de la possibilité d'amélioration du niveau de vie local.

Sur le plan économique, la création du groupement à vocation coopérative pourra offrir les avantages suivants :

- Augmentation des revenus et contribution à la résolution des problèmes de santé, d'hygiène, de nutrition par l'offre des infrastructures ;
- Satisfaction des besoins primaires des membres, voire de la population locale ;
- Meilleure position dans la compétition avec les autres producteurs (capacité d'influer sur la fixation des prix...);
- Intégration de toutes les activités de production et de commercialisation dans le but de renforcer le pouvoir de négociation et d'influence sur le marché ;
- Introduction d'innovation permettant une meilleure connaissance et utilisation des ressources locales pour le développement local.

Sur le plan organisationnel, elle permet :

- Le meilleur contrôle et la meilleure coordination des activités
- La meilleure répartition des rôles attribués à chaque membre ;
- L'utilisation optimale des ressources humaines.

Sur le plan juridique, la création du groupement à vocation coopérative permet de délimiter dans un cadre légal le domaine d'intervention de l'association étant donné que ce type de groupement est doté de certaines compétences fixées d'avance par le statut. Elle définit le rôle de chaque membre et permet d'identifier l'organe compétent qui peut intervenir en cas de litige.

Toutes les conditions préalables à l'exploitation optimale de la filière huile essentielle dans le district d'Ambatondrazaka sont donc réunies. Il s'agit à présent de déterminer les effets entraînés par l'exploitation de la filière dans le cadre du développement du district d'Ambatondrazaka.

CHAPITRE II : EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ET RECOMMANDATIONS

Section I. Effets d'entraînement de l'exploitation de l'huile essentielle dans le district d'Ambatondrazaka.

II.1. Aspect général :

Plusieurs points de vue peuvent être adoptés pour évaluer les effets d'entraînement d'une filière. On peut citer les effets selon leur apparition par rapport à l'opération centrale de la filière d'où les effets en amont et en aval, ensuite selon les liens avec d'autres branches d'activité d'où les effets directs et indirects. Une approche selon le temps et l'espace permet également de distinguer les effets à court, à moyen ou à long terme ainsi que local, régional, national ou international.

I.1.1. Effets en amont et en aval :

Un premier aspect pour apprécier les effets d'entraînement de la filière consiste à les classer suivant l'ordre d'apparition des activités. On peut intégrer dans les activités d'opération toutes les activités au cœur de la filière, qui constitue en fait une branche. Cela déterminera les activités nécessaires qui précéderont cette branche, regroupant en général tous les investissements préalables, les constructions et les services ou intrants fournis. La branche développée sera donc un débouché pour toutes ces activités en amont. De plus, la production de la branche développée sera utilisée par d'autres branches, en tant que consommations intermédiaires, classés ainsi comme effets en aval.

I.1.2. Effets directs et indirects :

Un autre aspect d'identification des effets de développement d'une filière consiste à voir les activités créées selon leur liaison à la filière. Elles sont de nature directe quand elles s'inscrivent dans la chaîne de valeur de la filière, généralement partant des investissements, incluant les différents fournisseurs, jusqu'à la commercialisation incluant les clients ou les débouchés. Elles sont donc de nature indirecte dans le cas où elles ne seraient pas liées directement à la filière.

I.1.3. Effets spatio-temporels :

La dimension spatio-temporelle est assez classique dans toute analyse, il s'agit dans notre étude de déterminer les impacts de développement de la filière huile essentielle dans le temps et dans l'espace. On peut ainsi classer les effets à court, à moyen ou à long terme, et les effets au niveau local, régional, national ou international. Notons que notre étude tient compte des effets au niveau local.

II.2. Cas du District d'Ambatondrazaka :

II.2.1. Effets directs du développement de la filière :

A partir du mode d'organisation local proposé pour l'exploitation de la filière huile essentielle, différents effets d'entraînement sont attendus. Ils seront mesurés à plusieurs niveaux et dans divers domaines. La normalisation des activités de production va en effet s'introduire au niveau de la localité et se traduira par l'existence d'une chaîne d'activité complémentaire depuis la phase de culture jusqu'à la commercialisation des produits transformés. De ce fait, l'appréciation des impacts engendrés par la relance de cette filière ne se limite pas seulement aux aspects économiques. Il s'agit d'une vision plus large incluant le domaine social et environnemental.

- Sur le plan économique :

Si une stratégie d'exploitation de la filière huile essentielle est mise en place dans le district d'Ambatondrazaka, la première contribution qu'elle peut donner est l'augmentation du revenu des acteurs locaux. L'augmentation de la quantité cultivée conditionne l'accroissement du revenu issu de la vente des produits finis vu que notre modèle tient déjà compte de la nécessité de coopérer avec un laboratoire de contrôle de qualité. Ainsi, le partage équitable des gains permettra aux paysans producteurs d'avoir la possibilité d'investir à nouveau et de pérenniser leurs activités.

Mais cette augmentation de revenu ne se limite pas seulement au niveau de la filière huile essentielle. Elle peut toucher les autres activités de la localité. En effet, nous pouvons nous attendre à l'émergence de nouveaux projets ainsi que de nouvelles activités multiples autour de cette filière.

Ainsi, les fournisseurs locaux des produits et matériels destinés à la production et à la transformation industrielle des plantes, peuvent être les bénéficiaires directs du développement de la filière. Leurs revenus vont augmenter vu la grandeur des activités. Les marchands de pesticides ou d'engrais pourront bénéficier d'une augmentation de leur vente. Les petites entreprises prestataires de services comme le service d'entretien et de réparation des matériels de distillation ne seront pas délaissées. Etant donné que le développement de la filière se fait à grande échelle, un permanent partenariat entre les divers acteurs va exister. L'Entreprise pourra ainsi fonctionner normalement et elle sera en mesure de payer les salaires de ses travailleurs.

Les collectivités décentralisées comme les communes ne seront pas exclues des bénéficiaires directs du développement de la filière. Par le biais des impôts perçus à partir de l'exploitation des plantes à huile, elles pourront s'autofinancer dans diverses activités telles que la construction ou la

réhabilitation des infrastructures de base (barrage, réhabilitation du marché, route, etc...). Ce qui va encore engendrer un accroissement du revenu de la localité car la population pourra produire davantage et dans divers domaines.

L'exploitation de la filière huile essentielle pourra contribuer à la création de nouveaux emplois au niveau du district d'Ambatondrazaka. Il y aura création d'emploi direct dans le sens où beaucoup de nouveaux acteurs seront intéressés par cette branche d'activité. Un meilleur concours à la production naîtra et l'intensification de la culture nécessite la recherche de mains d'œuvre abondantes. De ce fait, une grande majorité de la population locale obtiendront un travail rémunéré. Au niveau des autres activités directement liées à cette filière, d'autres formes d'emplois peuvent aussi se créer. La professionnalisation de la production nécessite davantage des besoins en formation. Ainsi, de nouveaux métiers vont naître.

Récapitulativement, l'effet d'entraînement que peut engendrer le développement de la filière huile essentielle sur le plan économique se traduit par la naissance d'un circuit mettant en exergue l'interdépendance entre l'augmentation du revenu, la création d'emplois et la capacité d'investir. La production crée des revenus, les revenus permettent la consommation et celle-ci incite les agents économiques locaux dans les diverses activités à produire davantage. Au fur et à mesure de la multiplication des activités qui engendrera une nouvelle création d'emplois, il arrivera un stade où une part du revenu perçu sera affectée à l'épargne local. L'épargne permettra l'investissement, ce qui donnera encore un revenu supplémentaire et ainsi de suite.

- Concernant l'aspect social

La culture des plantes à huile essentielle peut contribuer à l'amélioration de la santé de la population locale. De nombreuses variétés de culture ont en effet des vertus thérapeutiques. Elles sont utilisées dans la médecine traditionnelle. A titre d'exemple, le Ravensara Aromatica ou le Katrafay sont de plus en plus recommandés pour guérir les maladies courantes comme le palus, les maux de tête, etc....

Au lieu d'acheter des médicaments très chers, la population locale aura la chance d'utiliser ces plantes. Par la suite, le fait que la population active soit en bonne santé donne un impact réel dans l'accroissement de la productivité locale.

Bref, l'exploitation de la filière huile essentielle pourra devenir un moyen efficace pour lutter contre le chômage et le sous emploi dans le district d'Ambatondrazaka.

II.2.2. Effets indirects de l'exploitation de la filière huile essentielle :

Le développement de la filière huile essentielle induit aussi des effets indirectement observables.

Dans le domaine du transport par exemple, compte tenu du fait que ce ne sera plus seulement les produits à huile essentielle qui vont être écoulés vers l'extérieur de la localité, et en supposant qu'il y aura nécessité d'importer des intrants, le secteur transport bénéficiera aussi des effets positifs qu'entraîne la promotion de la filière huile essentielle dans le District d'Ambatondrazaka. Les propriétaires des véhicules de transport seront de ce fait en mesure de payer les salaires de ses employés (chauffeurs, mécaniciens, etc...). Ces derniers pourront par la suite vivre aisément en ayant un emploi stable et rémunérateur.

Pendant la réalisation de notre étude, nous avons eu l'occasion de discuter avec un responsable d'une Entreprise professionnelle dans la transformation et la commercialisation des huiles essentielles. Il est constaté à partir de cette entrevue que la firme a du mal à satisfaire la demande des partenaires commerciaux locaux et étrangers. Elle se trouve dans une situation où le chiffre d'affaires réalisé est loin d'être ce qu'il devrait. L'Entreprise n'est pas en mesure d'embaucher des salariés parce que son activité est réduite alors qu'elle a l'obligation de survivre même en gagnant peu de profit. Ce qui justifie encore la nécessité d'exploiter la filière huile essentielle au niveau d'une localité. En supposant effectivement qu'une société commerciale soit en permanent partenariat avec le groupement des producteurs locaux du District d'Ambatondrazaka, le mode d'organisation que nous avons adopté permettra certainement à toutes les deux entités d'avoir des revenus supplémentaires. L'Entreprise pourra par la suite être en mesure d'embaucher davantage des salariés.

La satisfaction de la demande des clients pourra se faire suite à l'augmentation du volume de la production. Les vendeurs de produits à base d'huile essentielle auront un revenu permanent vu que l'approvisionnement en marchandises (produits à base d'huile essentielle) ne connaît aucune rupture.

II.2.3. Effets d'entraînements à moyen et long terme :

Actuellement où le district d'Ambatondrazaka subit une destruction massive de son environnement, la culture des plantes à huile essentielle contribue fort et bien à atténuer ces menaces. Elle permettra de protéger contre l'ensablement et l'érosion du sol. Le fait de promouvoir ce type de culture peut provoquer à nouveau l'abondance des pluies car d'après notre enquête, c'est ce qui manque le plus en ce moment. Par la suite, un réel accroissement de la productivité agricole sera possible. Le fait de cultiver des plantes à huile essentielle engendre un effet indirect sur la

performance des autres filières d'activités existantes. Si par exemple les surfaces accidentées sont couvertes de plantes vertes, cela pourrait attirer encore plus les touristes à venir visiter la localité.

L'exploitation de la filière aura à moyen et long terme des impacts sur le développement des régions environnantes dont les autres districts composant la région d'Alaotra Mangoro.

L'utilisation de la technique moderne de production initiée dans le District d'Ambatondrazaka par le biais de la filière huile essentielle ainsi que le dynamisme de la population locale, vont servir de référence pour la proximité.

A cet effet, la méthode de production utilisée va être transférée au niveau des autres secteurs d'activité et l'impact positif touchera l'économie locale, régionale, voire nationale.

Avant de continuer notre analyse, nous tenons à faire la remarque suivante. Le but de cet exposé n'est pas de faire une publicité destinée à inciter la population du District d'Ambatondrazaka à n'exploiter que la filière huile essentielle. Au contraire, il incite les acteurs locaux à se spécialiser dans toutes les activités jugées fructueuses parce que seule l'exploitation rationnelle des ressources disponibles garantit la pérennité du développement. Notre devoir consiste à prouver que l'exploitation de la filière huile essentielle favorise le développement d'autres secteurs d'activité. Il s'agit pour nous de donner des enseignements concernant la manière de procéder, de donner des informations sur la meilleure stratégie à suivre pour que les résultats attendus coïncident avec les objectifs voulus.

Néanmoins, la réussite du développement de cette filière dépend non seulement de son exploitation rationnelle, mais repose aussi sur d'autres facteurs qu'il faut prendre en compte. C'est pourquoi nous allons à présent essayer d'identifier les mesures d'accompagnement nécessaires pour permettre l'exploitation rationnelle de la filière huile essentielle dans le District d'Ambatondrazaka. Nous allons tout d'abord identifier les différents besoins qui accompagnent le développement de cette filière avant de proposer les recommandations nécessaires.

II.2.4. Les besoins nés de l'exploitation de la filière huile essentielle pour le cas du District d'Ambatondrazaka:

Une autre forme de l'effet d'entraînement de cette filière est la naissance de nouvelles activités qui créent de nouveaux besoins.

Besoin en formation :

Pour acquérir les compétences nécessaires à l'optimisation de la productivité de la filière huile essentielle, des formations touchant tout ce qui peut concerner l'activité de la filière sont

indispensables et ces formations pourront être données, soit par les Ecoles de service social, les Universités, les Instituts Supérieurs et les Lycées agricoles, les Ecoles de gestion, soit par les ONG et les Projets de développement rural. La stratégie la plus efficace dans le contexte actuel du District d'Ambatondrazaka est de donner aux paysans des formations de courtes durées. Il est préférable que les techniciens descendent sur terrain plutôt que d'inviter les paysans-producteurs à monter en ville pour participer à des ateliers. En effet, les compétences acquises devront immédiatement être au service du développement local. Pour cela, il faut essayer de donner à la majorité des acteurs la capacité d'améliorer leur productivité. Autrement dit, il ne s'agit pas de qualifier une minorité d'individus. Au contraire, il est indispensable d'essayer de réagir dans la manière où une grande partie des acteurs de la filière obtiennent les instructions nécessaires. Cette démarche est valable pour toutes les autres activités qui peuvent contribuer au développement du District d'Ambatondrazaka.

Besoin d'information :

La circulation d'un maximum d'information devra exister dans la localité. Les acteurs devront connaître tous les changements qui peuvent apparaître à l'intérieur. Ils doivent avoir le maximum de connaissance sur les situations qui caractérisent l'extérieur (variabilité des prix, structure de la demande, potentialité de marchés, situation politique, etc...). En effet, la connaissance de la vraie réalité aide les opérateurs locaux à prendre la meilleure décision qui permet d'optimiser la production.

L'adaptation aux systèmes de valeurs locales et le besoin de cohésion sociale:

Même si le District d'Ambatondrazaka est doté de potentialités économiques, il ne pourra jamais avancer vers le processus de développement sans la prise en compte de l'aspect social et des valeurs morales.

L'exploitation de la filière porteuse devra en effet s'inspirer des systèmes de valeur locale. Ainsi, la technique choisie devra être approuvée par la majorité de la population. De plus, la cohésion sociale doit y exister. Toutes les catégories de la population, sans distinction de race ou de religion devront se mettre d'accord en ce qui concerne les décisions à prendre. Le principe de la transparence et de la démocratie devra exister.

Besoin de sécurité :

Le maintien de la sécurité locale est une condition fondamentale. Elle devra régner dans la localité pour que chacun puisse entreprendre son activité, ce qui provoquera une harmonie pour l'ensemble.

Dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du niveau de vie de la population locale, le modèle d'exploitation de la filière huile essentielle dans le District d'Ambatondrazaka devra donc permettre, la protection de l'environnement, le renforcement de la capacité des acteurs ainsi que la relance d'un programme d'exportation durable.

A la naissance de ces différents besoins, des mesures d'accompagnement devront être prises.

Section II. Mesures d'accompagnement

III.1. Dans le court terme

➤ Appui technique aux paysans producteurs d'huile essentielle :

Pour l'exploitation optimale de la filière huile essentielle, l'appui technique consiste à renforcer le professionnalisme des acteurs de la filière. Il s'agit aussi de rattraper les retards technologiques par l'utilisation des compétences humaines (force physique, savoir faire, intelligence...). Il faut par exemple permettre aux paysans de s'acquérir facilement des documents de référence concernant la méthode de culture la plus rentable. Il faut essayer de former les leaders « raiamandreny » au sein du groupement des producteurs, de manière à ce qu'ils puissent utiliser leurs notoriétés dans la recherche des effets positifs engendrés par la filière huile essentielle et afin qu'ils puissent servir de relais dans la diffusion des connaissances et des expériences acquises.

La mise en œuvre de ces mesures devra être facilitée par le taux élevé d'alphabétisation et de scolarisation.

➤ Faciliter l'acquisition des nouveaux matériels :

Il est primordial de faciliter l'acquisition des matériels nécessaires à la production. Dans notre cas, il est indispensable de doter des groupements des paysans producteurs du District d'Ambatondrazaka, des Alambics modernes afin qu'ils puissent commencer à produire des huiles essentielles de bonne qualité. Bien entendu, il ne s'agit pas de donner le matériel gratuitement. Il s'agit de leur permettre une facilité de paiement.

➤ Faciliter l'accès au crédit :

Jusqu'à présent, les paysans malgaches se trouvent encore dans l'incapacité de s'autofinancer. Malgré la bonne volonté des membres des différentes associations paysannes à cotiser pour financer leurs activités, le coût de la vie actuel ne leur permet pas de collecter la somme suffisante.

Le crédit rural est l'un des outils indispensables pour que les paysans puissent entreprendre sans contrainte les activités de production. Pour le District d'Ambatondrazaka en particulier, trois grandes institutions financières y sont déjà implantées. Il s'agit de la BNI, de la BOA et de l'OTIV. Cependant, la décente sur terrain que nous avons fait nous a permis de constater que les paysans locaux ont du mal à obtenir un financement de la part de ces institutions. Les enquêtés ont affirmés que les banques sont trop exigeantes. D'abord, la préparation des dossiers de demande de financement est jugée très complexe. De plus, l'intérêt qu'elles perçoivent est insupportable à part qu'elles obligent les clients à rembourser dans un délai très court. Cette situation démotive les ruraux alors que le financement des activités est l'élément le plus important pour pouvoir obtenir du profit. En ce qui concerne l'OTIV, le problème ne se situe pas au niveau de l'intérêt à payer et cette institution financière à structure mutualiste demande peu de garantie. Le problème se situe au niveau du déblocage de fonds. En effet, à raison de la lenteur organisationnelle au niveau des représentants locaux, le déblocage des fonds ne se fait pas au moment opportun c'est-à-dire à l'instant où les paysans ont besoin de soutien financier pour permettre le démarrage de leurs activités de production. La somme empruntée ne sera plus affectée à l'investissement. Elle ne sert plus à renouveler les matériels ou à permettre la pérennisation de l'activité de production. Elle est destinée à la consommation quotidienne et ne dégage pas de surplus. Par conséquent, au lieu de gagner de l'argent, les paysans ne font que s'endetter. Faciliter l'accès au crédit consiste donc à trouver des solutions qui pourront renverser cette tendance. Ainsi, il est du devoir des différentes institutions oeuvrant dans le financement local de réviser leur stratégie, afin de créer une synergie qui pourra permettre en même temps à toutes les deux entités (prêteur et emprunteur) de tirer des bénéfices. A noter que la stratégie nationale de la microfinance prévue dans le Document de Stratégie Nationale de Microfinance (DSNMF) propose de disposer à ce secteur une viabilité et une pérennité en assurant une couverture satisfaisante de la demande en opérant dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel adapté et favorable.

➤ Renforcement de la cohésion au niveau des acteurs de la filière et définition des leurs responsabilités respectives :

Qu'il s'agisse du paysan-producteur ou de l'entreprise responsable de la commercialisation des huiles essentielles, l'objectif reste le même : c'est de trouver les stratégies efficaces afin qu'ils puissent ensemble tirer le maximum de profit. Mais pour atteindre cet objectif, un partenariat permanent entre les véritables acteurs de la filière devra exister. La définition des responsabilités de chaque intervenant est indispensable. Si tel est le cas, le consentement mutuel deviendra un grand facteur conditionnant la réussite des activités. Il sera facile d'identifier les tâches de chaque catégorie d'acteur et il n'y aura pas de problème dans le partage des bénéfices.

➤ Sensibilisation de la population locale sur l'importance de promouvoir la filière :

Vue que la filière huile essentielle est encore une filière nouvellement identifiée comme porteuse dans le District d'Ambatondrazaka, une grande sensibilisation devra être organisée, afin que la population locale puisse prendre en considération l'importance de la priorisation de son exploitation. En effet, pour profiter des opportunités qui se présentent, il faut que la population locale accepte l'introduction de cette nouvelle filière.

III.2. A moyen et long terme :

➤ Mise en place d'un environnement propice au développement du District d'Ambatondrazaka :

L'expérience antérieure de l'exploitation de la filière huile essentielle dans d'autres régions permet d'affirmer que les appuis techniques et financiers de l'Etat ainsi que des collectivités décentralisées sont insuffisants. Pour mettre un terme à ce problème quasiment épineux, il nous paraît primordial de renforcer le partenariat public privé connu sous le sigle 3P. En effet, les actions que l'Etat doit entreprendre doivent se focaliser sur la réforme de la structure de fonctionnement de l'administration publique (lourdeur administrative, allocation des ressources...), la réduction du taux d'imposition voire même une franchise totale et la décentralisation financière. La réalisation de cette vision doit tenir compte des principes généraux énoncés dans les volets du DSRP. En matière de bonne gouvernance, il s'agit de respecter la démocratie, d'instaurer un Etat de droit, de lutter contre la corruption et de rapprocher le Gouvernement des citoyens par le biais de la décentralisation et de la déconcentration. En outre, il ne faut pas oublier d'intégrer dans les programmes d'action de l'Etat la préservation de l'environnement et la valorisation des compétences des intellectuels locaux, voire nationaux.

➤ Mise en place des Institutions de formation, de recherche et de développement :

Conformément à la logique des actions proposées précédemment, l'installation des institutions de formation technique spécialisée dans le District d'Ambatondrazaka permettra à la grande majorité de

la population locale de s'acquérir des connaissances techniques suffisantes pour mener à bien les activités de production. Bien entendu, il est encore difficile d'espérer l'installation à court terme de ces institutions. Cependant, la politique de l'Etat devra à moyen et long terme avoir accès à la réalisation de ce projet. S'il s'agit actuellement de renforcer la capacité des établissements existants, à accueillir la grande majorité de la population estudiantine, les formations données doivent coïncider aux besoins immédiats de la localité. Elles ne devront pas cependant se résumer aux simples domaines techniques. Il faut essayer de trouver des méthodes permettant à chacun de développer sa capacité individuelle. Il faut essayer de former la population à avoir l'esprit créatif et il existe à ce niveau des stratégies plus efficaces par rapport à d'autres. A notre avis, il est par exemple préférable de doter d'un village d'un poste téléviseur plutôt que d'imposer à la population locale l'application d'un nouveau mode de culture contradictoire au système déjà existant. Le processus de développement est en effet assez long. Pour atteindre les objectifs au temps voulu, il est nécessaire de bien définir les activités prioritaires.

Tableau N° XXX : Effet d'entraînement de l'exploitation de la filière « huile essentielle »

Effet d'entraînement	En amont	Opérations	En aval
Direct	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de formation - Besoin d'information - Besoin de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation - Collecte - Transformation industrielle (Distillation) - Commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du revenu des acteurs directs de la filière - Création d'emplois dans la filière - Augmentation de l'impôt local perçu
Indirect	<ul style="list-style-type: none"> - Attraction des investisseurs - Réhabilitation et renforcement des infrastructures de production 		<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la productivité et du revenu local - Augmentation des emplois créés - Satisfaction locale des besoins essentiels - Protection de l'environnement - Transfert de technologie - Capacité d'autofinancement

Source : Nos propres calculs, 2009

Section III. Recommandations pour la pérennisation de la filière huile essentielle

En tenant compte du contexte local, quelques conseils s'avèrent utiles pour pérenniser la filière huile essentielle dans le District d'Ambatondrazaka. Les autorités compétentes comme l'Etat, les bailleurs de fonds ainsi que les divers organismes oeuvrant pour le développement local sont donc invités à prendre en compte de ces quelques recommandations.

IV.1. En matière d'Information-Education et Communication :

- Faciliter l'accès de la population locale à un niveau d'éducation élevé ;
- Donner aux différents acteurs des formations nécessaires permettant le développement de la filière huile essentielle ainsi que le développement des autres filières ;
- Accroître l'échange d'information au niveau local et avec l'extérieur ;
- Impliquer activement les communautés de base dans la prise de responsabilité et dans le processus de développement en leur intégrant comme principal bénéficiaire des bienfaits de la filière.

IV.2. Sur le plan technique :

- Permettre le transfert de technologie au niveau local ;
- Appuyer financièrement et matériellement les exploitants de la filière notamment les cultivateurs individuels et les coopératives ;
- Assister les producteurs par le biais des encadrements techniques ;
- Elaborer un programme de développement au niveau local en mettant en exergue l'exploitation des ressources humaines et des ressources naturelles existantes tout en tenant compte de la place qu'occupe la filière identifiée ;
- Sensibiliser et éduquer les acteurs sur les normes à suivre ;
- Protéger les différentes variétés de plantes à huile essentielle surtout celles qui sont endémiques. (mettre en place un système de conservation des espèces, renforcer la protection aux frontières, encadrer l'utilisation des pesticides) ;
- Sensibiliser les producteurs sur les plantes prioritaires qu'il faut cultiver et développer. Ceci permettra d'éviter l'inadéquation entre l'offre et la demande.

IV.3. Sur le plan juridique et institutionnel :

- Contribuer à la création des Coopératives autonomes en adoptant une réglementation d'envergure nationale ;
- Renforcer la confiance de la population locale vis-à-vis de la juridiction existante et donner force juridique aux règles traditionnelles comme le « Dina ».
- Vulgariser les textes juridiques concernant l'exploitation de la filière (création d'Entreprises, droit commercial,...).
- Réviser les textes régissant les normes et les règlements techniques des différentes filières.

IV.4. Relance d'un programme d'exportation durable :

Pour ce faire, il faudra :

- Elaborer un système de normalisation effectif (étiquette, emballage, conditionnement,...) ;
- Promouvoir l'exportation des huiles essentielles par la conquête d'autres marchés (marché américain, asiatique...) ;
- Etendre le réseau de distribution en installant des points de vente à l'étranger ;
- Encourager la participation aux foires et aux salons internationaux pour faire connaître les produits malgaches.
- Adapter techniquement et commercialement les produits offerts.
- Permettre la création d'un label de qualité pour préserver la filière.
- Connaître les caractéristiques du marché à conquérir :
 - information sur la concurrence internationale ;
 - information sur les réglementations commerciales en vigueur ;
 - information sur les cours mondiaux par pays de destination ;
 - information sur les regroupements régionaux et les opportunités qu'ils peuvent nous offrir (COMESA, COI, SADC, etc...).

IV.5. Au niveau de l'organisation de la filière :

Il s'agit de :

- Mettre en place une base de données concernant l'évolution de la filière.
- Favoriser l'instauration des groupements d'acteurs.
- Elaborer un plan de suivi et d'évaluation des activités.

Section V. Information sur la possibilité d'exploitation de l'huile essentielle dans le district d'Ambatondrazaka

Notre analyse ne sera pas complète si nous ne tenons pas compte de la possibilité de réalisation d'un tel projet. C'est pourquoi nous avons décidé de donner une information sur la possibilité d'exploitation de l'huile essentielle de Patchouli dans le district.

En effet, la température ainsi que la qualité du sol dans la région pourront convenir à ce type de culture. La température moyenne annuelle dans le district est entre 22° et 30°C alors que la culture du patchouli nécessite une température avoisinant le 25° à 30°C. Toutefois, les caractéristiques géomorphologiques et pédologies du sol dans la région qui sont plutôt alluvionnaire dans le bas fonds et ferrallitique dans les collines intermédiaires, nécessitent l'utilisation du composte pour le meilleur rendement de la production.

Aussi l'autre raison qui nous a poussé à s'intéresser à cette variété est le fait que l'huile essentielle de patchouli est fortement demandée actuellement à raison de son utilisation dans l'industrie cosmétique, dans la parfumerie ainsi que dans l'aromathérapie. L'huile essentielle de Patchouli est un anti-infectieux, anti-inflammatoire, antifongique, antianémique, décongestionnant, veineux, tonique, aphrodisiaque. En aromathérapie, elle régénère les cellules de la peau.

Composante de l'encens, c'est un fixatif de parfums, l'huile essentielle de Patchouli est réputée par son odeur puissante, pénétrante et sensuelle.

❖ Corollaire

L'opportunité que représente la filière huile essentielle est belle et bien réaliste. Cependant, les expériences du passé ne permettent pas à certaines catégories d'acteurs de s'y intéresser à nouveau. Cela est tout à fait normal si nous pensons au fait qu'il y a un partage inéquitable des bénéfices entre les différents acteurs. Jusqu'à présent, seuls les exportateurs et intermédiaires commerciaux bénéficient du bienfait de la filière. C'est pourquoi d'ailleurs nous avons proposé un modèle d'exploitation fondé sur la création de groupements des producteurs locaux (sous forme d'un groupement à vocation coopérative). La coopérative constitue un moyen efficace dans la recherche d'une meilleure compétitivité locale. En supposant par exemple que les producteurs locaux décident

de se lancer dans l'exploitation du Patchouli, les acteurs ruraux auront plus d'influence et plus de rôle à jouer dans la prise des décisions. S'ils arrivent à donner un rendement élevé de la culture, leur décision peut influencer sur la détermination des prix. De plus, la création d'une association paysanne facilitera l'acquisition des techniques de production appropriées. A l'aide de la coopérative, les paysans peuvent s'acquérir des moyens financiers nécessaires pour la recherche d'une meilleure productivité.

Cependant, nous savons que ce n'est pas aujourd'hui que cette formule apparaît la première fois. Mais pourquoi les paysans producteurs se trouvent encore dans la situation de pauvreté ? A part la carence qui peut exister au niveau de l'organisation interne des associations que nous avons déjà identifié, les actions des autorités publiques, des ONG ainsi que des divers organismes internationaux oeuvrant dans le domaine du développement local, peuvent aussi être à l'origine du problème. La responsabilité de chaque intervenant n'est pas bien définie. Ils n'arrivent pas à identifier le véritable problème à résoudre pour permettre le démarrage du processus de développement local. Les méthodes d'approche sont standards alors que chaque localité a sa propre spécificité. De ce fait, une synergie d'action est attendu afin que le monde rural sorte de la situation actuelle. Il s'agit de réviser la manière de procéder.

Dans le cas du District d'Ambatondrazaka et conformément à la promotion de la filière huile essentielle, le renforcement des capacités des acteurs devra être accompagné par l'acquisition des moyens financiers. Ces deux actions sont condamnées à être faites en même temps. Il est constaté en effet que d'habitude, les intervenants dans le domaine du développement local limitent leurs actions seulement au niveau technique. Si le rôle de certaines institutions comme l'ONUDI ou la LDI, est de permettre l'acquisition d'un meilleur savoir faire dans la technique de transformation des huiles essentielles, le rôle de l'Etat est de rechercher des sources de financement pérennes. Nous sollicitons le partenariat public privé paysan.

A notre avis, les plus importantes actions à faire sont de trois sortes.

Les deux premières sont déjà mentionnées. Il s'agit du renforcement des capacités techniques et matérielles ainsi que de l'acquisition des moyens financiers.

La troisième et la plus importante de ces actions est la mise en valeur de la circulation de l'information tout au long du processus de production. En effet, aucun des acteurs œuvrant dans le développement local ne met l'accent sur l'importance du développement de l'information.

Il faut connecter les paysans aux réalités du marché pour qu'il y ait une redistribution équitable des gains collectifs obtenus. Là encore, l'action de l'Etat est très attendu.

Nous avons essayé de prouver dans cette dernière partie, que la filière huile essentielle joue le rôle de levier dans la recherche des solutions permettant la réussite du développement local. Par la mise en place d'une meilleure organisation fondée sur la création des groupements à vocation coopérative, il existera des effets d'entraînement positifs qui engendreront l'accroissement du niveau de production du District ainsi que l'accroissement des emplois productifs. Ce qui permet l'augmentation du revenu des ménages. Ainsi, la population du district d'Ambatondrazaka aura la chance d'utiliser leur capacité de production physique et intellectuelle d'une manière à leur permettre l'obtention d'un revenu élevé.

Cependant, afin de mieux saisir les opportunités et d'atténuer les menaces qui peuvent se présenter, les recommandations déjà proposées devront être prises en compte par tous les acteurs œuvrant dans le développement du district d'Ambatondrazaka. En effet, le risque probable de l'exploitation de l'huile essentielle c'est que les paysans délaisseront les cultures vivrières pour consacrer une grande partie de leurs activités à la culture des plantes à huile essentielle car la celle-ci est beaucoup plus bénéfique et apporte plus de revenu. Une organisation efficace de la culture en combinaison avec les cultures vivrières devra être proposée et renforcé par l'Etat ; sinon nous risquons d'importer encore plus de produits vivriers pour assurer notre autosuffisance comme le cas du riz actuellement.

Le problème foncier est à soulever car ceci peut aussi être un frein.

En bref, la filière huile essentielle est porteuse pour notre zone d'étude car le marché est encore largement ouvert. Elle demande simplement la réorganisation de la base au sommet pour que les expériences vécues dans d'autres localités ne se répètent plus. Le partenariat public privé paysan est à promouvoir.

CONCLUSION

La richesse en ressources naturelles notamment en matière de plantes à huiles essentielles fait la renommée de Madagascar à l'échelle internationale.

A l'heure actuelle, même si cette filière est encore sous exploitée, notre pays tient déjà le 20^{ème} rang des exportateurs d'huile essentielle dans le monde.

Dans la perspective de développement durable qui met en exergue le rôle de la région et de la localité comme source de développement, la filière huile essentielle constitue à nos yeux une « filière-pôle » pour le développement socioéconomique du District d'Ambatondrazaka. Dans ce domaine, elle laisserait certainement ses empreintes.

Les études entreprises nous ont permis de constater que l'exploitation de cette filière est parmi les stratégies efficaces pour amorcer le développement de cette localité.

L'impact positif qu'elle peut engendrer se traduira dans un premier temps par l'augmentation des revenus des « acteurs clés », par l'élévation de la production des biens et services local accompagnée de la satisfaction des besoins fondamentaux de la population grâce à l'existence d'emplois productifs.

Il s'agit d'un processus d'un relèvement de revenu par habitant, suivie d'une réduction des inégalités sociales, d'une amélioration des capacités humaines ainsi que des changements fondamentaux dans la structure économique locale.

Toutefois, il faudra essayer de promouvoir la création des pré coopératives étant donné que ce type d'organisation permet aux petits exploitants agricoles nombreux dans la région, de se connecter avec l'extérieur et de s'adapter petit à petit aux exigences d'une économie marchande et monétarisée, afin de réaliser l'objectif immédiat, celui de l'accroissement du revenu local. Une sensibilisation de la population locale sur l'importance de la valorisation de cette filière devra se faire et il faut que tous les individus, groupes sociaux ainsi que l'Etat mettent en place une synergie pour atteindre les objectifs escomptés. Tous les acteurs concernés (Etat, Organismes de coopération régionale, Organismes internationaux, **paysans producteurs** et autres opérateurs) devront regrouper moyens,

compétence et effort pour promouvoir la filière huile essentielle non seulement dans le District d'Ambatondrazaka, mais dans toutes les régions potentielles.

En dernier lieu, nous espérons que le présent ouvrage constituera un document de base et une référence à part entière pour ceux qui veulent mener d'autres études.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- OUVRAGES GENERAUX

- HANS-H.MÜNKER, « Guide pour la gestion appropriée des coopératives de petits exploitants agricoles en Afrique francophone », édition ZEL, RFA, Décembre 1993, 215 pages.
- HANS-H.MÜNKER, « Vers une coopérative adaptée aux besoins des pays en voie de développement », édité par Hans-H.Münker, RFA, 1985, 159 pages.
- JEANTET THIERRY, « L'économie sociale européenne », édition CIEM, Paris, Mars 2000, 332 pages.

II- DOCUMENTS, PERIODIQUES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Cornell University-ILO, « Bases de données sur les communes de Madagascar », 2001.
- Gouvernement malagasy, « Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté », 2003, 141 p.
- INSTAT, « Les 22 Régions de Madagascar en chiffres », Novembre 2006, p.114-124.
- MAEP, « Monographie d'Ambatondrazaka », 2001, 100 pages.
- MAEP, « Plantes aromatiques et médicinales à Madagascar », 1996.
- O.N.I.P.P.A.M, « Situation des plantes aromatiques et médicinales », Décembre 1995, 45 pages.
- OMEF, « Secteurs porteurs d'emplois dans la région d'Alaotra », Février 2008, 177 pages.
- ONE, « Priorisation des zones d'intervention du PEIII », Septembre 2003.
- PRONABIO, « La participation à l'optimisation de l'exportation des huiles essentielles, 2008.

III- SITES WEB

- www.parcs.madagascar.com
- www.AromImport.com
- www.madagascar.gouv
- www.globenet.org

ANNEXE I

LISTE DES ONG ET ORGANISME EXISTANT DANS LA REGION

N°	DENOMINATION DE L'ONG	Noms des présidents du conseil d'Administration	Adresse siège ONG	N° et dates de l'agrément	N° et dates de l'Immatriculation	Champs d'activités de l'ONG
1	FIVOY	RAZAFINTSALAMA Victor	Lot 101320 Tanambao Ambatondrazaka	155 -PREF REG AL du 18 mars 2008	001- MPPSL BI AL du 19 03 04	Dvpt Socio-Eco –Protect Env
2	FANDROSOANA	RASOLOMAMPIONONA Hodson Adrien (0331458707)	Imerimandroso_503 ou BP 127 Antananarivo	156-PREF REG AL du 18 mars 2008	002-MPPSL BI AL du 19 03 04	Dvpt Socio-Eco-Protect Env
3	BANDRO	RAMANANATOANDRO Benjamin	24100 MADIOTSIFAFANA ambatondrazaka	157-PREF REG AL du 18 mars 2008	003-MPPSL BI AL du 19 03 04	Socio- Eco-Agro et Elévation
4	HO AVY SOA	RANDRIANAVAHY J Jacques (54 817 54)	006-SV-Ambalafarihisoa Amparafaravola	158-PREF REG AL du 18 mars 2008	004-MPPSL BI AL du 19 03 04	Dvpt Socio-Eco et Env
5	A.A.M.E.	RONDRONARIVONY Eulalie	15243 Atsimondrova Ambatondrazaka	159-PREF REG AL du 18 mars 2008	005-MPPSL BI AL du 19 03 04	Env-Santé-AgroFormation
6	MANAMBINA	HANTANIRINA Saholy	101040 Tanambao C.U Ambatondrazaka	160-PREF REG AL du 18 mars 2008	006-MPPSL BI AL du 19 03 04	Env-Santé Socio Eco Education
7	SAINA	RAJOHARY Hubert	4330 Ampasambazimba CU Ambatondrazaka	161-PREF REG AL du 18 mars 2008	007-MPPSL BI AL du 19 03 04	Santé Infrast Env Etudes
8	MAHASOA	RAKOTO Harisata Emile	18520 Avaradrova Nord CU Ambatondrazaka	162-PREF REG AL du 18 mars 2008	008-MPPSL BI AL du 19 03 04	Santé Socio Eco Educat° Envir
9	MIARAMANDROSO	RASOLONIRINA A Auder	Rond –pointCET BP 15 Ambatondrazaka	163-PREF REG AL du 18 mars 2008	009-MPPSL BI AL du 19 03 04	Env Socio Eco Agri Elévation
10	SOAFANIRY	RATOVONDRAHONA Félix	Ambohimanjaka 11C.R Didy 503	164-PREF REG AL du 18 mars 2008	010-MPPSL BI AL du 19 03 04	Env Santé Socio Eco Education
11	AHY ZARA	ANDRIANTSANGANANA Jacques Emilien	Lot 4139 Andilamena	165-PREF REG AL du 18 mars 2008	011-MPPSL BI AL du 19 03 04	Env Améliorat° product° Agricole
12	RIZALA	RAZOARIMANANA Hélène	10062 Ambohimasina CU Ambatondrazaka	166-PREF REG AL du 18 mars 2008	012-MPPSL BI AL du 19 03 04	Socio Eco Envir
13	AIDE	RAKOTONDRATSIMA Bienvenue	14300 Atsimondrova CU Ambatondrazaka	167-PREF REG AL du 18 mars 2008	013-MPPSL BI AL du 19 03 04	Envir Socio Eco Santé
14	ANJARASOA	RANDRIAMAMPINANINA Miamintsoa Lala	17 Miakadaza Analakininina CR Ambatanmainy 504	168-PREF REG AL du 25mars 2008	014-MPPSL BI AL du 19 03 04	Envir Socio Eco Santé
15	NOSY MAITSO	RAMERIJAONA Parfait (0331446599)	Lot 7225 Antsahatanteraka CU Ambatondrazaka	169-PREF REG AL du 25 mars 2008	015-MPPSL BI AL du 25 05 04	Envir Santé Eco

16	A.N.A	RANDRIAMIZANA Jean Pierre	Imerimandroso 503	170-PREF REG AL du 25mars 2008	016-MPPSL BI AL du25 05 04	Envir Santé Eco
17	EZAKA VAOVAO	NOELIARIVONY Radiavolana Lucie	13048 Ambohimasina CU Abatondrazaka	171-PREF REG AL du 25mars 2008	017-MPPSL BI AL du25 05 04	Envir Dvpt Rural
18	TAFA	RAMAROSON Ignace	Ampihaviana Antsirabe	001-PREVAK DGC ONG du 03 mars 2008	018-MPPSL BI AL du25 05 04	Environnement Dvpt Rural
19	TSY MIALONA	RAZAFIMANAMPISOA	Fokontany Tanambao Besakay CRTanambao Besakay Fiv Abatondrazaka	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Environnement Animation Jeune Amélioration Elevage et Ariculture
20	AID	RANOROMALALA Bakoarivelo	Fonkotany CR Andrehakely Sud Fiv Amparafaravola	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Env Dvpt Rural Artisanal Santé promotion économique culturelle
21	MALAKY	RAZANATSEHENO Irène (5481738)	011S IV Ambodihasina Amparafaravola	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Dvpt Rural Socio Eco Culturel Santé
22	ZAHAMAITSO	RABEMANJARA	Fonkotany CR Bemaitso Andilemena	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Soutien Social Env Infrastructure
23	MAMPITA	RANDRIAMORAMANANA Emilien	Anosivola Manakambahiny Est Abatondrazaka	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Socio Eco Socio éducative Culturel Env
24	MIZARASOA	RAMANANTSALAMA Tantely Tiana(0320239204)	23330 A Madiotsifafana Ambatondrazaka	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Santé Env Dvpt Socio Eco
25	MAITSO AHITRA	RAKOTOARIVELO Anicet (0331441705)	27400 Antanifotsy Ambatondrazaka	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Dvpt Rural Santé Env
26	FANILON'ALAOTRA	RAKOTONDRA SOA (5481712)	131 Besaraty Amparafaravola	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Récépissé Déclaration d'Existence agrément en cours	Dvpt Rural Env Santé Etude des projets

ANNEXE II
QUESTIONNAIRE

**FANADIHADIANA MOMBA NY TOE-KARENA ETO AMIN'NY FARITRA
AMBATONDRAZAKA ENTI-MIADY AMIN'NY FAHANTRANA**

Loham-pianakaviana ve ?

1. Inona ny sehatrasa misy anao?

Mpamboly (3) Mpiompy (4) Mpitrandraka (5) Hafa.....

2. Hafirina izao no nanaovanao io lahasanao io?Taona

3. Karazam-bokatra toy ny inona no ambolenao? (6)

4. Karazam-biby inona no ompiana? (na hazainao na jonoinao ?) (16)

5. Inona avy ireo harena am-kibon-tany trandrahanao? (24)

6. Firy ny velaran-tany asainao?ha/.....m²

7. a) Tompon-tany sa b) mpanofa tany sa d; mpanati-bokatra (métayage) sa miasa amin'ny tany tsy misy tompony (terrain domanial ou propriétaire inconnu) :....

8. Raha mpanofa dia ohatrinona isan-taona no anofanao ny tany?
.....Ariary

9. Raha mpanati-bokatra dia ampahany firy amin'ny vokatra no aterina eny amin'ny tompon'ny tany?

10. Firy isan-taona ny vokatra azonao ? T/.....lasaka (gona)/.....kg

11. a) amidy daholo ve ny vokatra zao sa b) misy tahirizina ? Firy isanisany?

a).....

b).....

12. Ohatrinona ny andraisan'ny mpividy azy ny vokatra ? (Ariary)

a) ny mpividy eto amin'ny faritra Ambatondrazaka

b) ny mpividy avy any ivelan'ny faritra tonga eto.....

c) Ny mpividy any ivelan'ny faritra

13. Ohatrinona ny fividiananareo ny masomboly:

a) (Ariary).....

b) Tsy mividy fa mitahiry ny avy amin'ny vokatra teo aloha

c) Tsy mividy fa omen'ny fanjakana / tetik'asa / orinasa maimaim-poana

Inona ny olana amin'ny fividianana masomboly(vidiny/ fividianana/ tsy misy.....)

14. Ohatrinona ny fividiananareo ny zezika?

- a) (Ariary).....
 - b) tsy mividy fa manamboatra
 - c) Tsy mividy fa omen'ny fanjakana/ tetik'asa / orinasa/maimaimpoana
- Inona ny olana amin'ny fividianana zezika?

15. Firy avy ny fatran'ny akora anaovanareo zezika

Misy olana ve ny rano?

16. Firy ny isan'ny biby ompiana?

- Omby vavy.....
- Omby Lahy.....
- Kisoa.....
- Akoho.....
- Gana.....
- Gisa.....
- Tantely(isan'ny tranony).....
- Ondry.....
- Osy.....
- Hafa.....

17. isaky ny inona no mivarotra ny voka-piompiana ianareo ? isaky ny.....

18. Ohatrinonano andraisan'ny mpividy ny vakatra?(Ariary).....ny (firy).....

19. Ohatrinona ny fividiananareo ny sakafom-biby ?

- a) (Ariary).....
- b) tsy mividy fa manamboatra
- c) Tsy mividy fa omen'ny fanjakana/ tetik'asa / orinasa/maimaimpoana

20. Firy avy ny fatran'ny akora ataonareo sakafombiby: (tanisao)

-
-
-
-
-

21. Ohatrinona isan-taona fanafody vidina ho fikarakarana ny biby fiompy:

(Ariary).....

22. Ohatrinona ny rnitsabo ireo biby fiompy eto amin'ny faritra (consultation chez le

vétérinaire):

- a) (Ariary)
- b) maimaim-poana

c) tsy misy mpitsabo eto an-toerana

23. Raha ny fanirianao dia firy no tokony ho biby ompianao?.....

24. inona avy ireo harena an-kibon'ny tany trandrhinao? Dia firy kilao isan-taona?

a).....

b).....

c).....

25. Ohatrinona ny fandraisan'ny mpividy azy? (tanisao avy)

a)

b)

c)

26. Mieritreritra ve ianao fa :

a) Mbola maro ny harena an-kibon'ny tany ao amin'io faritra trandrahinao io

b) Efa miha-vitsy

c) Tsy misy intsony

d) Tsy fantatra

27. a) Amidy amin'ny nahazoana azy ve notrandrahana sa b) misy fanodinana azy :

.. .

28. Manana fahazoan-dalana ara-dalana hitrandraka ve ianao na ny orin'asa iasanao?

29. Ahoana matetika ny fomba amarotanareo ny vokatra? (valiny) :

a) Ny mpividy no tonga manantona

b) Ny tompom-bokatra no manatitra ny vokatra any amin'ny faritra hafa

(29)

c) Misy mpanangom-bokatra tonga (28)

30. Im-piry isam-bolana ireo mpanangom-bokatra no tonga

ety?in.....

Firy ny mpanangom-bokatra?(ponctuel-regulier)

31. inona ny fomba itanteranareo ny vokatra

a) camion b) train c) Lakana d)Hafa.....

32. Firy kilao (taonina) no zaka isaky ny mandeha?.....kg/T

33. Ohatrinona ny saram-pitanterana itondran'ny mpitatitra ny vokatra ? Ariary

.....

a) mankany Toamasina

b) mankany Antananarivo

c) mankany Moramanga

d) mankany ivelany (am-pitan-dranomasina)

34. Impiry isan-taona no mamoka vokatra amin'ny faritra hafa? In.....

35. Iza no tena faritra mandray ny vokatra?
- a) mankany Toamasina
 - b) mankany Antananarivo
 - c) mankany Moramanga
 - d) mankany ivelany (am-pitan-dranomasina)
 - e) Hafa
36. Inona avy ireo fepetra takian'ny mpividy
- Ny endriky ny vokatra.....
 - Ny fonosany.....
 - Ny lanjany na ny refiny.....
 - Hafa.....
37. Inona ny fonosana fitanteranareo ny vokat:ra :
- a) Kesika
 - b) Gona na Lasaka
 - c) Tsy misy fa atobaka anaty fitaovam-pitanterana avy hatrany
 - d) Hafa.....
- Misy olana ve amin'ny fampiasana ireo fonosana?
.....
38. Misy toerana hafa mety ividiana'ny mpividy io karazam-bokatra io ve araka nyfahafantaranao azy? (Aiza?)
.....
39. Inona ny antony tena ahatongan'ny mpividy vokatra aty fa tsy amin'ny faritra hafa raha ny fahafantaranao azy?
.....
40. Inona matetika no tena sompatra mahazo ny vokatra?
- a) aretina:.....
 - b) bibikely:.....
 - c) toetr'andro ratsy (rivo-doza, hain-tany.....)
 - d) dahalo na jiolahy.....
 - e) tsy ampy rano.....
 - f) hafa.....
41. Ampy ny mpividy ve ny vokatra amidinareo isantaona? Eny Tsia
42. Raha tsia mbola afaka mampitombo ny vokatra amidy ve ianareo? Eny Tsia
43. Raha tsia, inona ny sakana tsy ahafahanareo mampitombo ny vakatra amidy (alaharo raha samy misy valiny)
- a) tahirizinay hamidy amin'ny manaraka
 - b) tahirizinay ho haninay mianakavy
 - c) tsy ampy ny tany ampiasaina
 - d) tsy ampy ny masomboly
 - e) tsy ampy ny olona miasa
 - f) hafa (inona).....
44. Misy hetra na vola aloa amin'ny lahasa atao ve? Ohatrinona avy?
45. Sahirana ve ianareo amin'ny amoahana tsy amoahana ny vokatra?

- a) ny lalana
- b) ny tsy fahampian'ny sara-pitaterana
- c) ny fahalafosan'ny saram-pitanterana
- d) ny tsy fahampian'ny vokatry havoaka
- e) ny fepetra takian'ny mpividy na mpanangom-bokatra
- f) hafa.....

46. Inona no andrasanao amin'ny fanjakana rah any mikasika ny lahasanao no resahina?

.....
.....
.....

1.09 Veuillez identifier le secteur d'activité de votre entreprise
Secteur d'activité principal _____
Secteur d'activité secondaire _____

II. VOTRE PERCEPTION GENERALE DE LA REGION

Rappel : pour toutes les questions relatives à votre Région ou à votre entreprise/association, il s'agit de la Région où vous exercez actuellement vos activités professionnelles. Si votre société est une filiale ou une succursale, les questions portent sur la Région dans laquelle est implantée cette filiale ou succursale et non sur celle abritant le siège social de la société.

2.01 L'économie de votre Région

Sera probablement en récession dans les 12 prochains mois _____ connaît une forte croissance dans les 12 prochains mois _____

2.02 Les efforts organisés pour améliorer la compétitivité dans votre pays au plan national, régional sont

_____ inexistants _____ inefficaces _____ nombreux et bien coordonnés

2.03 Les cataclysmes naturels

_____ occasionne des coûts (plus de 50% d'augmentation) _____ n'occasionne pas de importants pour les entreprises coûts importants pour les entreprises

III. TECHNOLOGIE

3.01 En matière de perfectionnement technologique dans votre activité utilise des technologies

_____ des traditionnelles _____ modernes _____ de pointe

3.02 Dans votre région, les gens sont

_____ incapables d'absorber des technologies nouvelles _____ avides d'absorber des technologies nouvelles

3.03 Dans votre région, la productivité est

_____ peu élevée _____ moyennement élevée _____ très élevée

3.04 Dans votre région, les entités qui apportent des nouveautés technologiques sont

_____ les ONGS _____ les Projets _____ des Entreprises _____ es Ministères _____ des enseignants _____ Personne

3.05 Dans votre région, les instituts de recherche scientifique (laboratoires universitaires, laboratoires d'Etat etc....) sont

Absents présents mais inefficaces efficaces

3.06 Dans votre région, les gens

- acceptent facilement les nouveautés
- n'acceptent pas les nouveautés
- acceptent les nouveautés après un temps d'adaptation et de réflexion

3.07 Dans votre pays, les projets menant des activités dans le domaine de la recherche et du développement (R&D) ou de renforcement de capacités (formation) ont des structures permanentes pour le suivi évaluation

Oui Non Ne sais pas

3.08 Dans le domaine de la R&D et de la formation, la collaboration professionnelle avec des structures permanentes (universités locales, lycée agricoles, Ministères Techniques) est

minimale ou inexistante étroite et permanente

3.09 Dans votre Région, les décisions en matière d'acquisition de technologies de pointe sont :

fondées uniquement sur les prix à court terme fondées sur les performances techniques

3.10 Dans votre- région les transferts de technologies de pointe (ex : TIC ou nouvelles techniques agricoles) sont: en général une priorité de votre gouvernement ou des autorités régionales,

Non pas du tout d'accord Oui, absolument d'accord

3.11 Dans votre région, les programmes (projets) visant à promouvoir l'utilisation de techniques modernes

ne rencontrent pas un sont moyennement appréciés rencontrent un grand succès

IV. ETAT ET SECTEUR PUBLIC

4.01 Vos concitoyens ont-ils en général confiance en l'administration

ils Lui accordent peu de confiance ils lui accordent moyennement confiance ils lui accordent une grande confiance

4.02. Dans votre région, les dépenses publiques et payer des impôts

sont synonymes
de gaspillage

fournissent des biens et des services
nécessaires, non fournis par les privés et le
marché

4.03 Dans votre région, les exigences administrative des autorités centrales (permis,
règlements, rapports)
 imposent beaucoup n'imposent pas
de contraintes de contraintes

4.05 Dans votre région, les exigences administratives des autorités
locales/ communales/ régionales (permis, règlements, rapports)
 imposent beaucoup n'imposent pas
de contraintes des contraintes

4.06 Dans votre région, le niveau d'imposition (obligatoirement une seule réponse)

ne permet pas d'obtenir des constitue un frein au désir de fonder une
infrastructures adéquates activité légale (ou embaucher un salarié)

4.07 Dans votre région, l'utilité des impôts et taxes est perçu comme :

Extrêmement complexe (voire inutile) simple et transparent

4.08 En matière de paiement de droits (impôts locaux, IFPB, douanes), les formalités sont :

Lentes et inefficaces rapides

4.09 Le régime douanier pays est très défavorable aux activités d'import-export

Oui Non

4.10 La politique agricole du pays

lèse les producteurs équilibre les intérêts des consommateurs et des
producteurs

4.11 Pensez-vous que l'appartenance politique ou à un groupe de pression permet de faciliter
les démarches administratives ?

Oui Non

4.12 Pensez-vous que la connaissance de contact et de groupe de pression permet de trouver
plus de débouchés dans votre région?

Oui Non

4.13 Selon vous, quel est le problème principal auquel l'Administration (locale et centrale)
devrait résoudre en priorité ?

Education (Renforcement de Capacités) Routes (ou autres voies de
communication)

— Santé
crédit)

—Financement des PMI - PME (micro

—Sécurité

—Droit de propriété (ex : foncier)

V INFRASTRUCTURES

5.01. Dans votre région,, le réseau de transport (l'ensemble constitué des réseaux aérien, routier, ferroviaire, fluvial, maritime) est :

non praticable praticable 6 mois sur 12 praticable à longueur d'année

5.02. Les moyens de transport les plus utilisés pour transporter les marchandises sont :

Voiture Avion Bateau Chemin de fer Charrette A pied

5.03 Combien de kilomètres faut-il parcourir pour livrer la marchandise ?

Moins de 5km 6 à 10 11 à 20 km 21 à 100 km Plus de 100 km

Combien seriez-vous prêt à payer comme impôt (annuel) pour pouvoir livrer plus vite votre marchandise ?

5.04. A combien de km se trouve l'école la plus proche ?

Moins de 5 km 6 à 10 11 à 20 Km 21 à 100 km Plus de 100 km

5.05. A combien de km se trouve le lycée le plus proche ?

Moins de 5 km 6 à 10 11 à 20 Km 21 à 100 km Plus de 100 km

5.06.

• A combien de km se trouve le centre de santé le plus proche ?

Moins de 5 km 6 à 10 11 à 20 Km 21 à 100 km Plus de 100 km

• A combien de km se trouve l'hôpital ?

Moins de 5 km 6 à 10 11 à 20 Km 21 à 100 km Plus de 100 km

5.07. Pour vous déplacer et livrer la marchandise, avez-vous le choix entre plusieurs moyens de transports (concurrence intermodale) :

Aucun (une seule possibilité) Choix entre 2 alternatives Plus de 2

5.08, Avez-vous accès à l'eau courante ?

Oui Non

Si non, combien seriez vous prêt à payer mensuellement pour y avoir accès ?

5.09. Avez-vous accès à l'électricité?

Oui Non

Si non, combien seriez vous pré: à payer mensuellement pour y avoir accès ?

5.10. Avez-vous le téléphone?

Oui Non

Si non, combien seriez vous prêt à payer mensuellement pour y avoir accès ?

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° I : Superficies et Liste des Communes composant le District d'Ambatondrazaka	11
Tableau N° II : Température et pluviométrie moyenne annuelle dans la région	13
Tableau N° III : Part des Communes touchées par les cyclones de 1999 à 2001	13
Tableau N° IV : SWOT du contexte physique et environnemental de la région	15
Tableau N° V : Infrastructures sanitaires	18
Tableau N° VI : Taux de couverture des établissements scolaires pour les 71 Communes de la région, en 2000	19
Tableau N° VII : Taux de scolarisation dans la région	19
Tableau N° VIII : Pourcentage global des conditions de sécurité dans le District d'Ambatondrazaka	19
Tableau N° IX : Présence des forces de l'ordre dans le District	20
Tableau N° X : Accès à l'eau potable et à l'électricité à Ambatondrazaka	21
Tableau N° XI : Irrigation des surfaces à Ambatondrazaka.....	21
Tableau N° XII : SWOT du contexte social et infrastructurel de la région.	23
Tableau N° XIII : Répartition de la population active de la région, selon les secteurs d'activité en 2001 (chiffres en pourcentage)	25
Tableau N° XIV : Répartition de la population du District d'Ambatondrazaka, selon les secteurs d'activité en 2008 (chiffres en milliers)	25
Tableau N° XV : Surfaces exploitées par ménage à Ambatondrazaka (en ha).....	26
Tableau N° XVI : Situation de l'élevage à Ambatondrazaka en 2008.....	27
Tableau N° XVII : Perceptions des gens sur les nouveautés technologiques (nouveaux modes de culture, nouvelles technologies de communication, etc....).....	29
Tableau N° XVIII : Dénombrement des organismes opérant dans le District d'Ambatondrazaka	29
Tableau N° XIX : Mode de financement des organismes de développement.....	30
Tableau N° XX : Secteur d'activité des associations ou organismes enquêtés à Ambatondrazaka.....	31
Tableau N° XXI : Degré d'intervention des organismes dans chaque secteur d'activité	31
Tableau N° XXII : Entités apportant les nouveautés technologiques	32
Tableau N° XXIII : SWOT du contexte économique et organisationnel de la région.....	33
Tableau N° XXIV : Exemples de la diversité des applications des huiles essentielles.	38
Tableau N° XXV : Quelques Huiles Essentielles produites à Madagascar	46

Tableau N° XXVI : Commercialisation mondiale d'huiles essentielles	49
Tableau N° XXVII : Tarif FOB des huiles essentielles d'EXPAM.....	52
Tableau N° XXVIII : Valeurs et volumes d'huiles essentielles exportées par Madagascar,en 2003	53
Tableau N° XXIX : Récapitulatif des SWOT- Huile essentielle	57
Tableau N° XXX : Effet d'entraînement de l'exploitation de la filière « huile essentielle » ..	82

LISTE DES CARTES ET FIGURES

Carte I: La région d'Alaotra Mangoro

Figure I: Procédé de traitement des huiles essentielles

Figure II: Processus de développement du District d'Ambatondrazaka à partir de
l'exploitation la filière huile essentielle

Figure III: Mode d'organisation de la filière huile essentielle pour le cas du District
d'Ambatondrazaka

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I : PRESENTATION DE LA ZONE D’ETUDE ET ANALYSE DE LA FILIERE	
HUILE ESSENTIELLE	10
<i>CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D’ETUDE</i>	11
<i>SECTION I. LOCALISATION</i>	11
<i>SECTION II. ASPECT PHYSIQUE ET ENVIRONNEMENTAL</i>	12
II.1. Aspect physique.....	12
II.2. Situations environnementales.....	13
II.3. Les opportunités liées au contexte physique et environnemental.....	14
<i>SECTION III. CONTEXTE SOCIAL ET INFRASTRUCTUREL</i>	16
III.1. Contexte social.....	16
III.1.1. Démographie.....	16
III.1.2. Pauvreté.....	17
III.1.3. Santé.....	17
III.1.4. Education.....	18
III.1.5. Sécurité.....	19
III.2. Contexte infrastructurel.....	20
III.2.1. Infrastructures routières.....	20
III.2.2. Eau et électricité.....	21
III.2.3. Télécommunications.....	21
III.2.4. Infrastructures socioculturelles.....	22
<i>SECTION IV. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ORGANISATIONNEL</i>	24
IV.1. Contexte économique national.....	24
IV.2. Contexte économique de la région d’Alaotra Mangoro.....	24
IV.2.1. Les activités économiques.....	24
IV.2.1.1. Agriculture.....	25

IV.2.1.2. Elevage	27
IV.2.1.3. Pêche et ressources halieutiques	27
IV.2.2. Niveau de concurrence local.....	28
IV.2.3. Niveau d'imposition	28
IV.2.4. Technologie	28
IV.2.5. Perspectives économiques	29
IV.3. Organismes et programmes d'appui au développement rural	29
IV.3.1. Types	29
IV.3.2. Financement	30
IV.3.3. Secteur d'intervention des organismes de développement	30
CHAPITRE II : ANALYSE DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE	35
<i>SECTION I. DESCRIPTION TECHNIQUE.....</i>	35
I.1. Définitions de l'huile essentielle	35
I.2. Utilisation des Huiles Essentielles	35
I.3. Les techniques d'obtention des huiles essentielles et d'autres extraits aromatiques	38
I.3.1. La distillation des plantes aromatiques	39
I.3.2. Les étapes de la production.....	41
<i>SECTION II. PLACE DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE DANS L'ECONOMIE</i>	43
II.1. Cas de l'Huile Essentielle à Madagascar	43
II.2. Cas du district d'Ambatondrazaka.....	46
<i>SECTION III. ETUDE DE MARCHÉ</i>	47
III.1. Analyse de l'offre :	48
III.2. Analyse de la demande :	50
III.2.1. Le marché local :	50
III.2.2. Le marché international :	50
III.2.3. La dynamique des prix:	51
III.2.4. Identification des types d'huile essentielle exportés :	52
III.2.5. Les opportunités de la filière Huile Essentielle au niveau international	54
III.3. Les facteurs favorables et les contraintes :	55
PARTIE II : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA FILIERE HUILE ESSENTIELLE DANS L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	59
<i>CHAPITRE I : LES INSTITUTIONS ORGANISATIONNELLES.....</i>	60

SECTION I . LE RÔLE DES RÉGIONS ET SES DÉMEMBREMENTS :	60
SECTION II . LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL :	60
II.1. La dynamique locale :	60
II.2. L'approche en réseau :	62
II.3. L'existence des ressources financière, humaine et matérielle suffisantes :	63
II.4. Décentralisation informationnelle et organisationnelle :	64
II.5. Existence des infrastructures de base :	65
SECTION III . DÉVELOPPEMENT DU DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA À TRAVERS L'EXPLOITATION DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE :	65
SECTION IV. TYPE D'ORGANISATION APPROPRIÉ À L'EXPLOITATION DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE POUR LE CAS DU DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA	67
IV.1. L'organisation individuelle des paysans producteurs :	68
IV.2. Le rôle du Groupement à Vocation Coopérative :	68
IV.3. Les avantages offerts par le Groupement à Vocation Coopérative :	71
CHAPITRE II : EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ET RECOMMANDATIONS	73
SECTION I. EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DE L'EXPLOITATION DE L'HUILE ESSENTIELLE DANS LE DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA.	73
II.1. Aspect général :	73
I.1.1. Effets en amont et en aval :	73
I.1.2. Effets directs et indirects :	73
I.1.3. Effets spatio-temporels :	73
II.2. Cas du District d'Ambatondrazaka :	74
II.2.1. Effets directs du développement de la filière :	74
II.2.2. Effets indirects de l'exploitation de la filière huile essentielle :	76
II.2.3. Effets d'entraînements à moyen et long terme :	76
II.2.4. Les besoins nés de l'exploitation de la filière huile essentielle pour le cas du District d'Ambatondrazaka:	77
SECTION II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	79
III.1. Dans le court terme	79
III.2. A moyen et long terme :	81
SECTION III. RECOMMANDATIONS POUR LA PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE HUILE ESSENTIELLE	83
IV.1. En matière d'Information-Education et Communication :	83
IV.2. Sur le plan technique :	83
IV.3. Sur le plan juridique et institutionnel :	84
IV.4. Relance d'un programme d'exportation durable :	84

IV.5. Au niveau de l'organisation de la filière :	84
<i>SECTION V. INFORMATION SUR LA POSSIBILITÉ D'EXPLOITATION DE L'HUILE ESSENTIELLE DANS LE</i> <i>DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA</i>	85
CONCLUSION	88
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	90
LISTE DES TABLEAUX	103
LISTE DES CARTES ET FIGURES	105
TABLE DES MATIERES	106